35¢

CITÉ LIBRE

XIIIe année, No 51 NOVEMBRE 1962 NOUVELLE SÉRIE

NUMÉRO SPÉCIAL SUR

LES ÉLECTIONS

DU 14 NOVEMBRE

- L'HOMME DE GAUCHE ET LES ÉLECTIONS PROVINCIALES
  - I — L'opinion de Pierre Elliott Trudeau
  - II — L'opinion de Charles Taylor
- LES QUESTIONS EN JEU
  - I — Le gouvernement Lesage devant ses juges (Jean Pellerin)
  - II — L'étatisation de l'électricité (J.-Claude Paquet)
  - III — Patronage, où est ta victoire ? (Gérard Pelletier)
- ASPECTS DE LA CAMPAGNE
  - I — Deux langues qui retardent (Vincent Lemieux)
  - II — A la guerre comme à la guerre (Jacques Champagne)
  - III — Paroles historiques (Jean-Jacques Bertrand)

SOMMAIRE

- **L'HOMME DE GAUCHE ET LES ÉLECTIONS PROVINCIALES**

  I. L'opinion de Pierre Elliott Trudeau .... page 3

  II. L'opinion de Charles Taylor .... page 5

- **LES QUESTIONS EN JEU**

  I. Le gouvernement Lesage devant ses juges par *Jean Pellerin* .... page 8

  II. L'étatisation de l'électricité par *J.-Claude Paquet* .... page 13

  III. Patronage, où est ta victoire ? par *Gérard Pelletier* .... page 18

- **ASPECTS DE LA CAMPAGNE**

  I. Deux langages qui retardent par *Vincent Lemieux* .... page 22

  II. A la guerre comme à la guerre par *Jacques Champagne* .... page 23

  III. Paroles historiques de *Jean-Jacques Bertrand* .... page 24

- **DIVERS**

  Le problème de la population du monde par *Jacques Henripin* .... page 25

  Le Crédit Social et les élites par *Adèle Lauzon* .... page 27

  Sur l'imposture des Ligues par *J.-A. Raphaël Saint-Maurice* .... page 29

  Chronique du temps perdu par *Yerri Kempf* .... page 30

CITÉ LIBRE

NOUVELLE SÉRIE

XIIIe année, No 51
Novembre 1962

Revue mensuelle

Comité de rédaction

Co-directeurs :
Gérard Pelletier
Pierre-Elliott Trudeau

Secrétaires de la rédaction :
Jacques Hébert
Jean Pellerin

•

Editeur et propriétaire :
Le Syndicat coopératif d'édition Cité libre

Imprimé à Montréal par
Pierre Des Marais

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe
Ministère des Postes
Ottawa

Rédaction et administration :
3411, rue Saint-Denis
Montréal 18 — VI. 9-2228

Service des abonnements :
Cité Libre
C.P. 10 — Montréal 34
LA. 6-3361

Abonnement annuel : $3.50
Abonnement de soutien : $10

Vente au numéro :
Distribution Laval
590, boulevard Pie IX
Montréal — Tél. 525-3424

Le Syndicat Coopératif d'édition Cité Libre

Pour marquer son dixième anniversaire, en janvier 1960, *Cité Libre* s'est réorganisée. Non contente de faire peau neuve dans sa présentation, la revue a adopté un nouveau rythme de parution. Elle est devenue mensuelle. Au plan administratif, elle constitue une coopérative d'édition en bonne en due forme.

Les membres, actionnaires de la coopérative, sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue. Tous les abonnés sont reconnus comme membres auxiliaires de la coopérative et invités à l'assemblée générale annuelle.

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 18 novembre 1961, est formé des personnes suivantes:

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT :
Jean Dostaler

VICE-PRÉSIDENT :
James Hodgson

SECRÉTAIRE :
Claude Longpré

TRÉSORIER :
Yves-Aubert Côté

ADMINISTRATEURS :
Benoît Baril
Jacques Hébert
J.-Z.-Léon Patenaude
Gérard Pelletier
Pierre-E. Trudeau

COMITÉ DE SURVEILLANCE :
Roland Parenteau, président
Marc Lalonde
Jean Marchand

ARCHIVISTE :
Pierre Tanguay

VÉRIFICATEUR :
Jean-Guy Rousseau, C.A.



L'HOMME DE GAUCHE
ET
LES ÉLECTIONS PROVINCIALES

I

L'OPINION DE PIERRE ELLIOTT TRUDEAU

C'EST une erreur caractéristique de l'homme de gauche qu'il préfère se définir par rapport à d'autres hommes de gauche, plutôt que par rapport à la réalité. Et ceci n'est pas particulier à notre milieu. En Angleterre, par exemple, il existe des groupes minuscules de Trotskyistes, qui consacrent le plus clair de leur temps à se comparer et à se condamner mutuellement, et à qui il ne reste ni envie, ni énergie, pour chercher ensemble des solutions à la Bombe, au chômage ou à la dictature économique. De même, pour la gauche du *Labour Party*, le pire ennemi n'est ni Macmillan, ni Adenauer, ni de Gaulle, ni même Franco; c'est Gaitskell et la « droite » du *Labour!* En France, la haine qu'entre eux se portent Communistes, Socialistes et P.S.U. n'a d'égale que celle qui naguère divisait, en Italie, les partisans de Nenni et ceux de Saragat.

Ce phénomène n'a pas épargné la gauche québécoise, si insignifiante soit-elle. Peut-être même qu'à cause de cette insignifiance, notre gauche a fait un pas de plus dans l'absurde : elle ne se définit ni par rapport à la réalité, ni par rapport à d'autres

gauches, elle se définit par rapport à elle-même. Ce qui a l'incontestable avantage de permettre aux théoriciens doctrinaires de se donner des allures intransigeantes et absolues; mais sur le plan de la stratégie, cela nous conduit en plein dans la lune. C'est ainsi que dans les élections en cours, le Nouveau parti démocratique refuse de laisser influencer sa stratégie par la possibilité — très réelle — d'une victoire de la réaction la plus abjecte; le N.P.D. refuse également de considérer l'utilité, du point de vue de la démocratie et du progrès, d'une victoire de la seule gauche qui ait des chances de prendre le pouvoir : celle de René Lévesque.

J'ai entendu les dirigeants N.P.D., pleins d'un superbe courage, déclarer à peu près ceci : « Nous en avons assez de compter avec la gauche libérale et la gauche indépendante; nous trouvons même suspects ceux qui en espèrent encore quelque chose. La seule affaire qui nous importe, lors des élections prochaines, c'est d'affirmer l'existence d'un authentique parti socialiste. » Et les plus hardis (peut-être les plus logiques, une fois ces prémisses posées) veulent accomplir jusqu'au bout l'impérieux devoir de présenter un candidat N.P.D. contre René Lévesque, ce « fossoyeur du socialisme québécois » . . .

Il est fort possible, certes, qu'il ne résulte de ces raisonnements et résolutions aucun désastre; que le N.P.D. ne présente en définitive que quelques candidats symboliques et inoffensifs;[1] et qu'en pratique cela n'ait pas plus d'effet sur le résultat du scrutin que n'en ont eu dans le passé tant d'autres candidatures socialistes. Mais si la participation du N.P.D. ne créait pas le moindre remous lors du décompte, quel prestige ce parti espérerait-il en tirer ? Si par contre, l'intervention socialiste réussissait à diviser suffisamment le vote démocratique pour porter l'Union nationale au pouvoir, il est certain que le N.P.D. serait vomi à jamais par tout ce que la gauche compte d'esprits sensés.

D'une façon comme de l'autre, les socialistes par leur stratégie auront seulement réussi à démontrer leur incompétence totale sur le plan de l'action. Et, ce qui est grave, c'est qu'ils l'auront démontrée *une fois de plus.* A tel point qu'on serait tenté de penser que depuis cinq ans le N.P.D. est dirigé par des agents provocateurs dont c'est le dessein secret de faire avorter la gauche ! La vérité est cependant beaucoup moins machiavélique : le N.P.D. est animé, d'une part, par des intellectuels qui n'ont jamais eu à se soucier des réactions populaires; d'autre part, par des dirigeants syndicaux dont les termes de référence *sur le plan politique* se situent hors de la province de Québec. (Le danger de la domination du N.P.D. par le Congrès du Travail du Canada n'est pas que cela puisse en faire un parti de classe; c'est que cela puisse en faire un parti nul. Je crois que les dirigeants de la F.T.Q.-C.T.C. obéissent à des considérations d'ordre syndical plutôt que politique quand ils s'acharnent à appliquer à la politique *québécoise* des impératifs qui ont été conçus par la C.T.C. en fonction de la réalité *canadienne.* En d'autres termes, les dirigeants de la F.T.Q. se trouvent en quelque sorte forcés, pour des raisons de *standing* professionnel, de vendre à temps et à contretemps l'article N.P.D. C'est du reste pourquoi ils sont parfois poussés, par compensation, vers de lamentables excès quasi-séparatistes.)

En conséquence, le N.P.D. continue exactement la même politique qui naguère a consommé la perte du P.S.D. dans la Province : il est tellement préoccupé d'être la seule gauche et tellement jaloux d'être toute la gauche, qu'il en oublie tout à fait la nécessité de créer d'abord cette gauche et d'en agrandir les rangs. Ce qui m'agace particulièrement, c'est qu'il donne son exclusivisme pour de la pureté révolutionnaire, alors qu'il n'y a là de pure que l'ignorance.

Si nos intellectuels avaient *un peu* lu Marx, et Lénine, et Mao Tsé-Toung, ils sauraient que les vrais révolutionnaires sont prêts à pas mal de compromissions tactiques quand cela est nécessaire pour permettre à une gauche encore embryonnaire de venir au monde.

Et si nos hommes d'action avaient *un peu* regardé l'expérience du *Labour Party* au Royaume-Uni et du *C.C.F.* dans la Saskatchewan, ils auraient vu que ces partis n'ont pu grandir que parce que, dans leur première jeunesse, ils avaient fait toutes sortes d'ententes avec les partis libéraux.

Plus tard, quand la gauche existe, quand elle fait le nombre, quand elle a des racines populaires, elle peut se permettre d'élaborer des stratégies un peu plus autonomes. Mais même alors, dans un système de démocratie parlementaire régi par le scrutin uninominal à un tour, un parti de gauche doit éviter de se situer dans l'absolu. Comme l'a rappelé un militant français : « Nous sommes à gauche, mais pas plus loin. »



Mais ce sont là des choses que *Cité Libre* répète depuis six ou sept ans, ce qui nous a valu l'honneur d'être dénoncés comme réactionnaires par tous les parfaits petits gauchistes en chambre.

Ceux-ci, à leur tour, ont valu à la Province de rater le seul tournant qui aurait pu mettre une fraction importante de la population sur des voies de gauche : au moment de l'Union des forces démocratiques, les N.P.D. ont refusé catégoriquement de collaborer avec des Libéraux progressistes au sein d'une nouvelle formation de gauche élargie. En conséquence de quoi le seul homme de gauche qui ait exercé le pouvoir dans la Province depuis une génération l'a fait en tant que ministre dans un gouvernement purement libéral.

Mais nous devions en voir de plus belles... Les mêmes hommes — je peux les nommer — qui avant le 22 juin 1960 dénonçaient comme honteuse l'idée que la gauche pût collaborer avec certains ex-Libéraux, se sont mis à espérer, aux lendemains du 22 juin, que René Lévesque démissionnerait bientôt comme ministre libéral et qu'il deviendrait le prochain chef du N.P.D.

En somme, la collaboration avec des ex-Libéraux avait été, pour le P.S.D., théoriquement condamnable tant qu'elle avait été pratiquement possible. Mais dès que pareille collaboration devint pratiquement impossible, elle devint en même temps théoriquement souhaitable !

Deux années passèrent. Puis, dans les semaines qui ont précédé la réunion du Lac à l'Epaule, le N.P.D. discutait librement de l'éventualité prochaine : Lesage refuserait d'étatiser l'électricité, Lévesque ferait la scission en entraînant avec lui les forces « vraiment » libérales, l'union des gauches se réaliserait et le tour serait joué.

Seulement, voilà. Lesage *n'a pas* refusé d'étatiser l'électricité; Lévesque n'a pas eu à faire la scission puisqu'il obtenait gain de cause, et le N.P.D. perdait son pari. Or ce qui m'inquiète, c'est que les socialistes se sont révélés alors de fort mauvais perdants : ils se sont mis à dénoncer avec rage et hargne l'homme que la veille encore ils étaient prêts à suivre. Et ils ne le dénonçaient pas parce que cet homme avait changé d'idée ou de politique, mais au contraire parce qu'il avait réussi à arracher à un gouvernement libéral *la* mesure même qui était censée être la pierre de touche du socialisme.

Cette attitude dénote une absence totale de *fair play* et me fait penser que *Nouveau parti démocratique provincial* dont nous savions déjà qu'il n'était guère *nouveau* et qu'il ne constituait pas encore un *parti*, n'est pas non plus très *démocratique*. En fin de compte tout ce qu'il garde de sa désignation, c'est d'être affreusement *provincial*...

★

Nous aurons donc l'élection de l'électricité et je ne peux pas comprendre qu'un seul démocrate puisse envisager de voter autrement que pour le parti libéral.

Non pas à cause de l'électricité. On ne me demande pas mon opinion, mais l'on me permettra néanmoins de penser que l'étatisation de l'électricité est une mesure qui ne s'impose péremptoirement ni sur le plan économique, ni sur le plan politique. Seuls les avantages d'ordre technologiques me retiennent, mais je crains fort que les passions nationalistes que tout cela soulève ne nous empêchent de tirer le moindre profit de ces avantages-là. En fin de compte, s'il faut nationaliser l'électricité, c'est surtout pour une raison : depuis trente ans, la droite autant que la gauche a voulu voir là (à tort ou à raison) le symbole de notre virilité politique; depuis trente ans, presque tout ce que notre peuple a produit d'idéalistes n'a cessé de se battre le torse, en gueulant inlassablement aux « trusts » : « Vous allez voir ce que vous allez voir »; je crois sincèrement que si nous reculions maintenant, notre impuissance serait consacrée à tout jamais.

S'il faut voter libéral, ce n'est pas non plus parce que ce parti présente beaucoup de garanties pour l'avenir. Il semble maintenant acquis que Lesage a écarté la candidature du seul homme de gauche qui aurait pu renforcer René Lévesque au sein d'un éventuel Cabinet libéral. Lévesque lui-même risque d'être battu dans son comté, et c'est un secret de polichinelle que des Libéraux s'y emploient. Mais ceci dit, il reste que le Gouvernement libéral en deux ans et demi a réussi à débloquer plus de secteurs que le gouvernement antérieur en seize ans. Il reste aussi qu'en dépit de tous ses pleutres et ses larbins, le Parti libéral doit être défini existentiellement comme un parti assez ouvert pour avoir nommé ministre en 1960 un homme de gauche, et comme un parti assez progressif pour oser jouer sa vie en 1962 sur la question précise choisie par ce ministre.

En définitive, il est une raison irréfutable pourquoi il faille voter libéral le 16 novembre prochain : c'est que l'alliance des Créditistes et de l'Union nationale menace de mettre au pouvoir ce que la Province compte de plus borné et de plus rétrograde en politique. A pareille éventualité, il ne survivrait ni démocratie, ni gauche, ni même droite raison. Je n'ai jamais cru à la « politique du pire »; c'est un leurre historique qui n'a jamais eu de fondement ailleurs que dans l'esprit des paranoïaques et des scélérats.



Après les élections, il faudra recommencer... Bien sûr que la solution que je préconise aujourd'hui n'a de valeur qu'en courte période. Je la préconise précisément parce que je crains, pour paraphraser Keynes, qu'en longue période nous ne soyons tous morts... ou réduits au silence.

Il est cependant certain qu'au lendemain du 14 novembre, la politique de gauche devra être repensée du tout au tout, en fonction des forces en présence. Je souhaite seulement qu'elle puisse l'être avec un réalisme qui n'a pas précisément caractérisé les démarches de la gauche québécoise depuis des années. ★

1 — Au moment de mettre sous presse, il semble que le N.P.D. ne réussira probablement pas à susciter de candidature dans ses rangs. En somme on reprendrait exactement le même disque qu'avant les élections du 22 juin 1960. Admirables stratèges qui font tout d'abord preuve d'inamitié, afin de pouvoir ensuite mieux étaler leur impuissance !

II

L'OPINION DE CHARLES TAYLOR

UNE élection sur la nationalisation de l'électricité : enfin, le vieux rêve réalisé ! Quel spectacle ! Quelle épopée ! C'est la mesure-clef, la question-symbole de toute la ilbération sociale, économique, nationale. Enfin se rangent autour d'elle les forces du Bien et du Mal. C'est l'Armaggedon ! Que tous les hommes de bonne volonté se rassemblent autour de l'étendard de la Lumière (vous ne le voyez pas ? mais il est là, ne saviez-vous pas que la Lumière sera désormais Rouge, c'est la couleur du couchant) pour vaincre les Ténèbres (bleuâtres) ...

Mais ... un moment ! N'est-elle pas déjà gagnée cette bataille ? Pourquoi faut-il encore une fois se jeter dans la lutte ? Pour convaincre le peuple du bien fondé de la mesure ? Mais il est déjà convaincu, et depuis longtemps. C'est d'ailleurs cette conviction qui fait de la nationalisation un symbole puissant. Pour nous convaincre que le peuple est convaincu ? Mais nous en avons déjà la certitude, Pourquoi donc alors ? Certainement pas pour réaliser la nationalisation. Car l'élection ne sert pas à cette fin-là; au contraire, elle la met en danger.

On comprend donc facilement la mauvaise humeur de certains milieux de gauche, qui comptent les plus sérieux partisans de cette nationalisation, devant l'Armaggedon théâtral qu'on nous propose. On comprend que ces milieux soient difficilement gagnés par l'euphorie des grandes déclarations de guerre, qui sonnent en fin de compte assez faux. Je ne dis pas que l'enjeu de l'élection n'est pas la nationalisation. Bien que l'Union Nationale se garde de s'y opposer, on sait très bien qu'une victoire « bleue » réduirait à près de zéro les chances que cette nationalisation s'accomplisse du vivant de la génération politique actuelle. Mais c'est justement à cause de cela que le déclenchement de cette élection est un acte irresponsable, puisque il remet en question ce qui était déjà acquis et permettra peut-être à une clique de frustrer la volonté claire et définie du peuple à ce sujet.

Car on sait déjà (ou on devrait savoir) que les élections ne tranchent jamais qu'une seule question. En dehors de *la* question, il y en a toujours d'autres; en dehors de toutes les questions relatives à telle politique définie, il y a toujours cette autre, parfois décisive, de savoir *qui* prendra le pouvoir. Il n'arrive presque jamais qu'un peuple décide en fonction d'une seule question spécifique. En l'occurence, nous savons très bien qu'il existe une foule de griefs, fondés ou non fondés, peu importe, que les électeurs, surtout ceux des campagnes, ont à formuler contre le régime libéral. Cela peut les amener à voter Union Nationale et compromettre ainsi la nationalisation, que pourtant ils désirent.

C'est pourquoi j'affirme que, du point de vue de la *nationalisation,* la présente élection est une mesure irresponsable. Du point de vue du parti libéral, peut-être pas, si l'on considère que les Libéraux courent meilleure chance de se faire réélire en 62, sur la question de la nationalisation, qu'ils n'en auraient en 64 avec cette mesure déjà derrière eux. L'élection, en fin de compte, ne sert pas la fin de la nationalisation mais uniquement celle du parti libéral.

A moins de confondre tout bonnement la cause du progrès avec la survie du parti libéral, je ne vois pas pourquoi la gauche québécoise devrait savoir gré à l'équipe libérale de la belle occasion qu'elle nous fournit d'aller faire campagne pour une cause déjà gagnée. Et plus on a à coeur la cause de la nationalisation, moins on devrait en être reconnaissant.

Or je ne suis pas de ceux qui voudraient minimiser l'importance de la mesure. Devant tout le chahut qu'on fait autour de cette prétendue « clef » de notre libération, il est sain de rappeler que la nationalisation de l'électricité n'est pas l'étape décisive, qu'elle pourrait bien s'accomplir sans entraîner aucun changement fondamental dans notre province. Mais il faut aussi se rappeler qu'elle est indispensable à la libération économique que nous souhaitons. Elle n'est pas une condition suffisante mais elle est bien une condition nécessaire.

Et plus on la juge importante, moins on devrait se réjouir de la voir mise en jeu de cette façon.

On pourrait m'objecter ici que tout mon raisonnement n'est qu'une argumentation *ad hominem*. Car je semble prendre pour acquis que les Libéraux forment une équipe unie dont tous les membres sont de chauds partisans de la nationalisation. Si cela était, l'irresponsabilité serait flagrante d'avoir tout mis en cause par une élection inopportune. Mais on sait que le parti ne constitue pas un monolithe, loin de là, qu'il existe plusieurs tendances au sein du gouvernement, dont certaines opposées à la nationalisation, et que peut-être une élection est apparue à la « gauche libérale » comme le seul moyen de réaliser cette partie de son programme.

Il serait trop facile de répliquer que ce mythe d'un parti unanime autour de la nationalisation, ce sont les Libéraux eux-mêmes qui s'en constituent les diffuseurs. Cela est normal en période électorale, même si tout le monde sait que la vérité est tout autre. Mais justement, on peut se demander si cette aile gauche du parti a vraiment fait le marché le plus rentable, de son propre point de vue. D'abord, pour obtenir ainsi la nationalisation, il a fallu tout de suite la

mettre en jeu; cela ressemble un peu à l'épreuve du feu qui figurait jadis dans les procès de sorcières; si on en sort indemne, on obtient gain de cause; mais dans l'autre hypothèse . . . on perd tout. Cela constitue déjà un prix assez élevé. Mais ce n'est pas encore tout.

On ne cesse de répéter que la nationalisation de l'électricité ne se conçoit qu'en fonction du rôle futur de la nouvelle Hydro dans la planification économique, de son importance pour le contrôle efficace de l'économie de la province. Mais alors, à quoi riment les déclarations de M. Lévesque à l'effet que cette mesure constitue « la dernière nationalisation préconisée par le gouvernement libéral » ? On comprend que M. Lesage, tout en dénonçant des « trusts » comme l'ennemi principal, devant des auditoires canadiens français, veuille tout de même rassurer ces trusts (dont les dirigeants se sont heureusement obstinés à ne pas apprendre le français !) en les assurant qu'ils peuvent bien se désolidariser de la Shawinigan sans compromettre leur propre sort. Mais qu'il fasse dire la même chose à M. Lévesque, voilà de quoi nous inquiéter. Même si l'on ne préconise aucune autre nationalisation pour le moment, une intention sérieuse de contrôler l'économie ne permet pas de se lier les mains au préalable de pareille façon. M. Lévesque est-il muselé à jamais, ou va-t-il se dédire ? Dans la première hypothèse, le prix de cette victoire aurait été de beaucoup trop élevé. On lui aurait accordé le moyen . . . pourvu qu'il renonce à la fin !

Mais il y a plus. Une des sequelles les plus dangereuses de cette élection, c'est qu'en faisant de l'électricité la « clef » de tout, on risque de faire oublier, ou au moins de rejeter dans l'ombre; les autres mesures non moins indispensables à un progrès social véritable. Il nous faut non seulement la nationalisation mais aussi une planification économique, non seulement la planification économique mais aussi l'assurance-santé et aussi, et peut-être surtout, une réforme des moeurs politiques (c'est une façon très délicate de désigner ce à quoi je pense), et aussi une refonte de l'enseignement. Et l'on pourrait continuer.

Or, du côté juridique, on distingue une inquiétante menace. C'est qu'un gouvernement libéral reporté au pouvoir sur la seule question de la nationalisation se jugera peut-être délié de tous les engagements contractés à l'élection précédente. Objection purement formelle et légaliste ? On pourrait la juger telle si la volonté de renouveau était vraiment ferme et unanimement partagée par tous les Libéraux. Mais nous savons que cela n'est pas. La question revient donc à nous demander si cette volonté sera plus forte après les élections qu'avant. Certains prétendent que oui, en alléguant que le prestige de M. Lévesque se trouvera accru s'il réussit à faire réélire M. Lesage avec « sa » nationalisation. Mais pareil raisonnement me semble très douteux. Comment la gauche libérale serait-elle renforcée par cette élection ? Va-t-on en profiter pour remanier l'équipe de direction ? Pour le moment, il ne semble pas.

Par contre, j'y vois des possibilités sérieuses d'affaiblissement. L'arme principale de l'aile gauche libérale, c'est la menace de rupture. Cette carte a déjà été jouée une fois et elle nous a valu une nationalisation (advenant la victoire). Mais peut-on continuer de la jouer pour d'autres objectifs ? Oui, à condition que la gauche libérale ne se lie pas de trop près au système qu'elle veut refondre. Mais voilà le drame — un drame que vit toute aile gauche dans un parti traditionnellement de droite. Car il vient toujours un moment où, à force d'endosser en public un système que l'on hait dans son fort intérieur, on n'est plus capable de rompre avec lui, parce qu'une rupture ne serait plus comprise par ce même public, ou pourrait être présentée sous un jour peu flatteur par les anciens collègues lésés. Or, René Lévesque s'est bien gardé d'endosser le vieux système qui sévit encore au sein de son parti. En *60*, en tant que nouvelle recrue, il n'était aucunement tenu de le faire. Mais aux élections suivantes, y compris celle-ci . . . l'homme est tout de même ministre, il siège au conseil; il ne peut pas se désolidariser du gouvernement.

Je veux simplement dire que si l'on veut entrer dans un parti pour le renouveler, il faut faire vite sans quoi on ne pourra plus rien faire du tout. Et il faut faire vite, non seulement en termes chronologiques, mais aussi en termes d'élections contestées. On a beau éviter d'endosser le système, la seule présence au sein du gouvernement, ajoutée aux silences imposées comme prix d'autres gains partiels, finit par constituer un endossement tacite.

Tout ceci pour expliquer que je ne vois pas de raison qui justifierait la gauche de se réjouir de la présente élection. Cette campagne met la nationalisation elle-même en danger. On nous la représente comme un habile marché de la gauche libérale qui rallie tout le parti derrière la mesure, mais nous avons de fortes raisons de croire que la manoeuvre n'est pas exempte de côtés moint réjouissants.

On me dira que tout cela est à côté de la question, que l'analyse peut nous intéresser au niveau théorique mais qu'au niveau pratique, nous sommes forcés, en tant qu'hommes de gauche, d'appuyer les Libéraux. C'est peut-être un chantage qu'on exerce sur nous en déclenchant l'élection sur la question de la nationalisation; mais une fois les jeux faits, ne sommes-nous pas astreints de nous incliner ?

Je reconnais qu'entre les deux forces principales susceptibles de prendre le pouvoir, il faut que les Libéraux l'emportent. Mais de là à dire que l'unique souci des hommes de gauche doit être de réélire le gouvernement actuel, il y a toute la distance d'un hiatus logique. Car ce serait reconnaître, non seulement que les Libéraux

(suite à la page 21)

LES QUESTIONS EN JEUX

I

LE GOUVERNEMENT LESAGE DEVANT SES JUGES

Jean PELLERIN

Un jeune militant politique s'irritait l'autre jour des réactions du bon peuple du Québec en face des initiatives du parti libéral. « A l'époque où on les menait au bout du fouet, dit-il, les Québécois ne trouvaient rien à redire; maintenant qu'on essaye de faire quelque chose pour eux, ils rouspètent et se montrent terriblement exigeants. »

Cette truculente sortie rejoint sans le savoir la pensée d'un vieux sage de Chine, Lao tseu, qui vécut entre 570 et 490 avant J.-C., et qui déjà notait : « Quand le peuple est très instruit, il est difficile à gouverner. »

Le peuple du Québec — comme d'ailleurs la plupart des peuples contemporains — devient de plus en plus difficile à gouverner. Le fait que la grande majorité de ce peuple soit d'esprit français n'est pas de nature à faciliter les choses. L'esprit français est idéaliste, par conséquent perfectionniste et ergoteur; que survienne une période d'adversité et il crâne en disant qu'il a déjà vu pire; vienne ensuite une période de progrès et il crâne encore en disant : « on a déjà vu mieux ! » Le Français est, par tempéramment, celui qui tient à ce qu'on sache qu'on ne la lui fait pas. Serait-il le plus ignorant des hommes qu'il prétendrait, malgré tout, avoir des idées claires et définitives sur tout et sur rien.

Or, il arrive que le Québécois de 1962 est loin d'être un ignorant. Il subit, comme tout le monde, l'impact formidable de ce qu'on appelle en argot technique les *mass media.* Jamais il n'a été aussi massivement informé; jamais il n'a été aussi libre de penser par lui-même. Que s'est-il donc passé ?

Les nouvelles générations

Je ne cherche pas à flatter qui que ce soit, mais je réponds : il s'est passé que le Québec a donné naissance à une jeune génération — une autre ! C'est merveilleux ! Il y a toujours une jeune génération pour prendre la relève, pour agiter, d'une ardeur juvénile et menaçante, les problèmes que les « vieux » — les imbéciles ! — n'ont pas eu le génie de résoudre. Ces jeunes écarquillent de grands yeux neufs sur notre Province; intrépides et généreux, ils s'attaquent aux tabous, démasquent les fausses gloires, reposent les questions essentielles. Encore un coup, c'est merveilleux. Ils ont vingt ans. Ils nous ressemblent, car nous aussi nous avons eu vingt ans. Il me semble que c'était hier. Nous étions les *angry young men* de l'avant-guerre. Nous avions réponse à tout et, sans sourciller, nous prononcions sur nos aînés des jugements définitifs. Nous aurions tous pu nous écrier, avec la Pompadour : « Après nous, le déluge ! »

Bien sûr, il n'y a pas eu le déluge, mais il y a eu la guerre, puis la bombe atomique qui a déchiré, sous nos yeux, des horizons terrifiants. Nous avons senti qu'il se passait quelque chose d'extrêmement grave, aux portes même de notre petit univers québécois.

Il n'en fallut pas davantage pour que nous perdions notre belle assurance. L'Europe romantique de nos manuels n'existait plus; le pôle d'attraction s'était déplacé du côté de Washington, puis on a vu se dresser le spectre de Moscou, de Pékin, du Tiers monde. On s'est mis à lire des tas de *mauvais livres* : Engels, Marx, Mao Tsétoung. On voulait savoir. On a su et on est devenu peu à peu moins loquace. On s'est mis à penser à l'échelle de la planète; on a vieilli, et c'est ainsi qu'on est devenu des « imbéciles », ce qui d'ailleurs, ne nous a pas empêché de faire des gosses — des gosses qui ont aujourd'hui vingt ans et qui nous regardent de haut. Ils ont réponse à tout et il n'est pas dit qu'ils ont toujours tort. Ils sont dignes de leurs pères, comme nous avons essayé de l'être des nôtres.

Le réveil du Québec

Le Québec connaît actuellement un formidable réveil, disent-ils, et ce, grâce à la télévision. Qu'on songe à l'énorme somme d'information et de culture qui pénètre chaque jour dans des milliers de foyers. Nos problèmes sont dis-

cutés par des spécialistes, sur la place publique. Les oeuvres musicales et littéraires sont interprétées par les plus grands artistes. Impossible, de nos jours, de faire passer des vessies pour des lanternes. Le temps de l'improvisation et de l'amateurisme est révolu. Désormais, seuls les ministres, les professeurs, les techniciens, les écrivains ou les curés compétents ont des chances d'être écoutés et respectés.

Certes, nul ne saurait sérieusement nier l'importance de la télévision. Cet incomparable instrument de communication a, de toute évidence, contribué à rapprocher les hommes. Il a mis l'information à la portée du plus grand nombre; il contribue à développer à un rythme plus accéléré et d'une façon plus globale la conscience nationale et internationale; il a surtout permis de hiérarchiser d'une façon moins mesquine et moins égocentrique les problèmes de l'homme. Grâce au petit écran, les Canadiens sentent de plus en plus la futilité de certaines petites querelles de clocher qui, naguère encore, les passionnaient tant. Ils sont de plus en plus conscients d'appartenir à une petite planète où les idéologies et les doctrines n'ont plus rien qui fascine ou qui effarouche. Désormais, l'homme pense plus à la bombe thermo-nucléaire qu'il ne s'inquiète des mots.

La télévision a certes contribué à accélérer le réveil du Québec. Elle en fut un agent déterminant, mais elle n'en fut pas la cause. D'autres facteurs sont entrés en ligne de compte, et certains de la jeune génération le sentent bien, eux qui maintiennent que tout a commencé avec la publication des « Insolences du Frère Untel ». Voici un homme, disent-ils, qui a eu le courage de dénoncer la conspiration du silence. Il a dit tout haut ce que des milliers de gens pensaient tout bas. Il a démontré que si nos gens ne savent pas parler leur langue, s'ils manifestent tant de paresse intellectuelle, s'ils ont si peu de goût pour les choses de l'esprit, s'ils se révèlent incompétents dans tant de domaines et s'ils perdent de plus en plus foi en leur vertus nationales, il faut en imputer la responsabilité à un système d'enseignement sclérosé et inadéquat. Avant le Frère Untel, c'était la léthargie; après, tout s'est mis à bouger.

Avouons que c'est un peu court, et le Frère Jérôme — qui ne se prend absolument pas pour un autre — est le premier à protester en face de l'enthousiasme de ses nombreux admirateurs. Il proteste parce qu'il sait que si ses propos ont réussi à passer la rampe, c'est que nombre de pionniers avaient préparé les voies. Les petites gens au Canada français avaient longtemps fait la sourde oreille aux propos des intellectuels, mais ils ont tout de suite compris le langage simple et direct d'un « prolétaire de l'église », un des leurs. Le grand mérite de ce religieux à la verve toute paysanne réside, d'une part, dans le fait qu'il a su propulser quelques grosses vérités bien loin au-delà des milieux habituels de la pensée, et d'autre part, dans le fait qu'il a donné mauvaise conscience à quantité d'ecclésiastiques trop confortablement installés dans les plates-bandes de César.

Le mérite du Frère Untel est grand; le Québec lui doit beaucoup, mais il ne lui doit pas tout. D'autres causes ont également participé au réveil de la Province.

D'autres analystes de la jeune génération affirment que c'est à la mort de Duplessis qu'a démarré véritablement l'ère de liberté après laquelle a tant soupiré la Province de Québec. Le chef de l'Union nationale, disent-ils, maintenait sous son joug implacable les esprits et les coeurs. Il a soulevé à peu près tous les intellectuels de sa génération; il a fait chanter le haut et le bas clergé; il a instauré un régime de terreur où la corruption et le crétinisme ont triomphé. Avec lui, c'est toute une génération de nationalistes dépassés, toute une armée de mercenaires véreux et incompétents à qui les postes de commandes échappent définitivement.

Il y a beaucoup de vrai dans ces affirmations, mais encore une fois, c'est un peut court. C'est accorder beaucoup d'importance au député de Trois-Rivières, un homme qui, en somme, n'était que le chef de sa génération — une génération qui, en 1935, s'était, elle aussi, crue incomparable.

Il n'est pas facile à une génération de céder le pas à celle qui lui succède. C'est Valéry, je crois, qui a écrit à l'intention précisément des jeunes générations : nous allons jusqu'à mourir pour vous céder la place; que voulez-vous de plus ?

Je ne veux pas m'attendrir, mais j'ai le goût d'écrire que plus je vieillis, moins j'ai envie de fulminer contre les générations qui m'ont précédé. Je crois que c'est à chacune d'elles qu'on doit le réveil actuel du Canada français.

Je collige depuis un certain nombre d'années des textes significatifs dus à la plume ou à la verve des chefs de file canadiens-français et qui pourraient bien servir un jour à démontrer combien il est faux de croire que notre peuple est naturellement porté à la soumission et à l'immobilisme dans la tradition. Voici les noms que comporte à date ma collection : Louis Hippolyte Lafontaine, Louis-Joseph Papineau, Etienne Parent, Michel Bibaud, Louis Fréchette, Henri de Nevers, Arthur Buis, Honoré Mercier, Wilfrid Laurier, Henri Bourassa, Lionel Groulx, Hermas Bastien, Jean-Charles Harvey, Victor Barbeau, Paul Beaulieu, Lucien Parizeau, Olivar Asselin, Jules Fournier, Edouard Montpetit, Paul Gouin, René Chalout, Maurice Duplessis, Esdras Minville, Philippe Hamel, François Hertel, Louis Francoeur, Claude-Henri Grignon, Maxime Raymond, Georges-Henri Lévesque . . .

Il me reste à faire un tri dans des textes d'André Laurendeau, Maurice Lamontagne, Jean-Charles Falardeau, Clément Lockwell, le cardinal Paul-Emile Léger, les abbés Dion et O'Neill, Jean Lemoyne, Pierre Elliott Trudeau, le frère Untel, Maurice Blain, Gérard Pelletier, Pierre Vadeboncoeur, Jacques Godboult, Marcel Chaput, Raymond Barbeau et quelques autres.

Autant de noms qui évoquent des générations différentes, des générations qui se sont crues uniques et qui se sont bousculées les unes sur les autres. Chacune de ces générations, chacune de ces écoles de pensée a charrié quelques pépites et beaucoup de scories. C'est, à mon sens, à l'influence imperceptible mais bien réelle de tous ces esprits que la Province de Québec doit ce que des jeunes un peu infatués d'eux-mêmes appellent son réveil.

J'ai la conviction que le Québec bouge depuis bon nombre de générations. Il bouge parce que chez nous comme dans la plupart des pays occidentaux les jeunes ne voient que les scories qu'ont laissées leurs aînés. Les générations se lèvent à tour de rôle et de plus en plus menaçantes. Anciennement, seule une petite élite bougeait, mais maintenant que les problèmes prennent de l'envergure; que deux guerres nous ont appris que nous étions extrêmement vulnérables; que les *mass media* nous rapprochent, c'est tout un peuple qui se lève; un peuple devenu furieux parce qu'il se rend compte qu'on lui a menti. On lui avait dit que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes; que son système d'enseignement était le plus parfait qui soit; que le ciel lui-même lui avait assigné une mission en terre d'Amérique; que sa langue était aussi pure que celle de Louis XIV... Or voici qu'il est de plus en plus concient du fait que ses richesses appartiennent aux étrangers; que son incomparable système d'enseignement a formé plus de crétins que d'experts; que la langue qu'il parle s'apparente au *joual* et que ses chefs spirituels et politiques qui, naguère encore, prétendaient avoir réponse à tout, ont abusé du dogmatisme pour masquer leur imprévoyance.

Chat échaudé craint l'eau froide. La Province de Québec vient d'échapper à l'imposture du duplessisme. Elle se défie désormais de la grandiloquence, des précautions oratoires et des promesses. Aussi, se montre-t-elle exigeante à l'égard du gouvernement libéral, plus exigeante qu'elle ne l'a été à l'égard du gouvernement de l'Union nationale.

Ce que bon nombre de Québécois reprochent à M. Lesage, c'est sa timidité. Voici un gouvernement, disent-ils, qui a été élu démocratiquement et qui, par conséquent, détient les pleins pouvoirs. Il a fait sa campagne en faisant des promesses sensationnelles, et maintenant qu'il dispose de l'autorité nécessaire pour réaliser ces promesses, il semble pris de peur : peur puérile de l'opposition, peur des mots, peur des trusts. Sa peur est telle qu'il éprouve le besoin de revenir devant le peuple pour se rassurer. Ces agissements inquiètent quantité de gens. Certains vont jusqu'à croire que le Parti libéral n'est rien d'autre qu'une supercherie; qu'il a voulu procéder trop vite; qu'il a entrepris nombre de réformes laissées en plan et qui embêtent passablement de gens; bref, on est de plus en plus convaincu que les libéraux, bien loin d'exprimer des tendances de gauche, accusent des velléités réactionnaires.

Rien de plus injustes que des amis déçus, car ceux qui portent ces accusations ont, pour la pluspart, voté pour les libéraux en 1960.

Je ne suis pas ce qu'on peut appeler un fanatique de la politique provinciale. Je n'ai que 45 ans et pourtant j'ai vécu — très activement — les époques de 1935, 1939 et 1942. J'ai cru très sincèrement à ces « réveils » qui ne furent que de fausses alarmes. Amer et dégoûté, je suis devenu pessimiste. J'ai fini par croire que l'arène provinciale n'était rien d'autre qu'un repaire de rois nègres à la solde des capitaux étrangers. Je ne dois rien à personne; je gagne ma vie par mes propres moyens; je n'ai jamais rien demandé aux gouvernements fédéral ou provincial; je crois à la liberté dans la démocratie; je ne croirai au réveil actuel que lorsqu'on m'apportera des preuves concrètes qu'un gouvernement québécois démocratiquement élu travaille véritablement pour le bien commun, c'est-à-dire pour le peuple d'abord, pour la propriété privée ensuite.

Je ne me fais donc pas d'illusions sur le réveil actuel. Les preuves de son authenticité ne me semblent pas encore déterminantes, mais il y a de fortes présomptions — si fortes qu'en toute justice, je ne puis m'associer au pessimisme ambiant.

Par simple curiosité, j'ai dressé un palmarès des réalisations et des projets de l'équipe libérale depuis deux ans et j'ai été étonné de l'abondance des problèmes étudiés et souvent même résolus. Ce qui frappe au premier abord, c'est de voir que la plupart des ministres ont eu soin de s'entourer des meilleurs experts et plusieurs ont même fait appel aux lumières de commissions d'enquête en vue d'assurer à leurs initiatives plus d'envergure et plus d'efficacité. Cette façon de procéder marque, à mon avis, un progrès rassurant sur l'autocratisme arbitraire de l'ancien régime. De plus, les libéraux jouent cartes sur table; les principales vedettes de l'équipe ne craignent pas de soumettre au tribunal de l'opinion publique leurs projets les plus courageux.

Je ne prétends pas procéder par ordre de mérite. N'étant qu'un profane, je préfère m'en tenir à l'ordre hiérarchique. Je commence donc par le chef.

En sa qualité de premier ministre — et en dépit des quelques déclarations malheureuses

qu'on peut lui reprocher — M. Jean Lesage n'est pas le timoré qu'on croit. Il a abattu pas mal de besogne à la tête du Cabinet des ministres. Je me limiterai à de simples énumérations :

1 — refonte et planification de certains ministères (Ressources naturelles-mines, agriculture-colonisation, bien-être et famille, etc.);
2 — passation de la loi d'Assurance-Hospitalisation et — avec le concours du ministre de la Santé, M. Gérard Couturier — enquêtes opportunes auprès des hôpitaux psychiatriques et auprès d'institutions privées (Fleury, Jean Talon);
3 — création d'un Conseil d'orientation économique à qui l'on doit : a) la mise sur pied de la Société générale de financement (SGF); b) le projet d'un complexe sidérurgique; c) l'analyse du marché de l'acier;
4 — réforme électorale avec le concours du ministre des Richesses naturelles, M .René Lévesque. La loi est prête; elle a été rédigée conformément aux suggestions soumises par une commission d'enquête qui a procédé à une étude scientifique sur la redistribution des circonscriptions électorales. (Il est dommage qu'on n'ait pas réussi à la sanctionner avant la prorogation des Chambres);
5 — récupération indirecte de fonds fédéraux en acceptant de participer à des initiatives conjointes dans des domaines tels : a) l'enseignement technique; b) l'hospitalisation; c) les travaux publics (notamment, parachèvement de la route Transcanadienne); d) le bien-être social (assistance chômage et assistance publique);
6 — travail méthodique entrepris avec le concours du ministre de la Jeunesse et du Bien-Etre, M. Paul Gérin-Lajoie, en vue de hâter le rapatriement de la constitution.

M. Georges-Émile Lapalme

Procureur général et ministre des Affaires culturelles, M. Lapalme s'est, pour sa part, acquité des tâches suivantes :

En sa qualité de procureur général, il a :

1 — institué la Commission d'enquête Salvas (sur l'administration de l'ancien régime);
2 — établi la pratique de nommer des Procureurs de la Couronne permanents (initiative jugée éminemment bienfaisante);
3 — procédé à la réforme de la Police provinciale;
4 — réussi — malgré certaines restrictions pharisiennes — à modifier pour le mieux la loi des liqueurs.

En tant que ministre des Affaires culturelles, M. Lapalme a pris quantité d'initiatives qui sont tout bonnement des innovations. Voici les principales :

1 — Inauguration à Paris et à Londres de deux Maisons du Québec. Cette initiative a été prise conjointement avec le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. André Rousseau, et a pour double but de stimuler les rapports économiques et culturelles avec la France et l'Angleterre.
2 — projet d'inauguration de Maisons du Québec à Londres et à Rome;
3 — création du Conseil des arts de la province de Québec;
4 — projet de refonte de la loi de censure cinématographique (projet s'inspirant d'une étude faite par une commission d'experts choisis en fonction de leur autorité sur le plan moral et sur le plan cinéma);
5 — création de l'Office de langue française;
6 — adoption de la loi d'Assurance-édition.

M. Paul Gérin-Lajoie

Dès son entrée en fonction, le ministre responsable de l'Education, M. Gérin-Lajoie, a fait promulguer la Grande charte sur l'éducation, après quoi, il s'est attaqué avec doigté aux questions les plus délicates. Voici la liste de ses entreprises :

1 — loi pour faciliter le financement des investissements universitaires;
2 — loi autorisant la création de commissions scolaires régionales (le système que cette loi vise à mettre sur pied n'est pas encore rodé; les inconvénients temporaires qui en découlent ne prouvent rien contre son utilité);
3 — système de péréquation pour faciliter le financement des commissions scolaires (anciennement, les commissions disposaient de la taxe de vente pour boucler leur budget. Les grosses commissions urbaines s'enrichissaient, alors que les commissions rurales crevaient de faim. Le gouvernement s'est emparé du fruit de la taxe de vente et le redistribue aux commissions scolaires selon une échelle de péréquation et conformément aux besoins de chacune); il s'agit véritablement d'une initiative prise dans le sens du bien commun);
4 — le principe des octrois statutaires aux universités et aux collèges secondaires est virtuellement acquis;
5 — le principe de la gratuité scolaire est partiellement acquis;
6 — institution d'une commission d'enquête présidée par M. Arthur Tremblay, en vue de procéder à la planification de l'enseignement technique dans la Province;
7 — institution de la Commission Parent en vue de procéder à une réforme complète de tout le système d'enseignement.
8 — enfin, en sa qualité de spécialiste en matières constitutionnelles, M. Gérin-Lajoie a

tenu le rôle de représentant du premier ministre à Ottawa lors d'une rencontre organisée en vue d'étudier les possibilités du rapatriement de la Constitution canadienne;

M. René Lévesque

Le ministre des Ressources naturelles a pris possession de son poste en avouant candidement qu'il ne connaissait pas son métier mais qu'il allait s'y mettre. On a pu vérifier par la suite à quel point il avait réussi. Les financiers de la rue St-Jacques eux-mêmes en sont restés bouche-bée. Voici ce qu'il a entrepris :

1 — reprise et mise à jours d'un vieux projet (20 ans) de la nationalisation de l'électricité (non seulement M. Lévesque a repris le projet, mais il a réussi à démontrer au peuple de la Province à quel point il était profitable et urgent de le réaliser; les adversaires se rendent ridicules en se prononçant contre);

2 — revision des termes des concessions minières et des contrats de barrages;

3 — participation, en étroite collaboration avec le premier ministre, aux travaux de refonte de la loi électorale;

4 — participation, en collaboration avec le procureur général, à la mise en oeuvre d'un projet d'aciérie.

M. André Rousseau

Le ministre de l'Industrie et du Commerce compte à son crédit :

1 — la nomination de Commissaires régionaux du commerce;

2 — la constitution d'un Bureau de recherches économiques;

3 — tentative de réaménagement du Bureau provincial des statistiques;

4 — collaboration, avec M. Lapalme, à la création de la Maison du Québec à Paris.

M. Alcide Courcy

On doit au ministre de l'Agriculture :

1 — la fondation de deux écoles moyennes d'agriculture (à St-Hyacinthe et à Ste-Anne-de-la-Pocatière);

2 — la préparation par une commission d'enquête d'une étude afférant aux questions d'agronomie (c'est à la suite de cette étude que la faculté d'Agronomie a été rattachée à l'Université Laval);

3 — projet d'aménagement du territoire rural conjointement avec le gouvernement fédéral;

4 — plusieurs travaux de préparation et d'étude.

M. Émilien Lafrance

On doit au ministre de la Famille et du Bien-Etre :

1 — l'organisation de recherches sur le statut juridique, économique et social de la famille;

2 — une extension d'allocations scolaires aux enfants entre 16 et 17 ans qui fréquentent encore l'école;

3 — une augmentation des prestations aux mères nécessiteuses;

4 — un supplément de dix ($10) dollars aux pensions que le gouvernement fédéral accorde aux vieillards;

5 — Une commission d'étude sur les problèmes qu'engendre l'alcoolisme;

M. Lionel Bertrand

Le Secrétaire de la Province a procédé à :

1 — la création de l'Office des autoroutes ayant juridiction sur toutes les autoroutes de la Province;

2 — la préparation d'un projet d'autoroute entre Montréal et Sherbrooke;

3 — la réglementation de l'affichage le long des routes;

4 — la création d'un Comité de toponymie.

Les autres

A part l'expédition des affaires courantes au ministères des Travaux publics et de modestes tentatives au ministère des Terres et Forêts en vue d'amener à la raison certaines grandes compagnies, on n'a rien entrepris de vraiment concret au ministère du Travail (c'est grave), au ministères des Affaires municipales et au ministère des Pêcheries.

Option sur l'avenir

Voilà certes un bilan bien propre à enthousiasmer un partisan. Mais il faut se garder de perdre la juste proportion des choses. Après l'inaction d'un régime d'Union nationale corrompu et dépassé, on est en danger — comme ce fut le cas durant l'interrègne de M. Paul Sauvé — de considérer comme exceptionnel ce qui n'est que normal pour un gouvernement.

Le parti libéral a certes fait du bon boulot. Mais ce qu'il a fait de mieux, c'est peut-être encore d'avoir franchement opté pour l'avenir. M. Lesage n'avait pas la tâche facile au départ. Coincé entre une vieille garde libérale et une jeune génération pleine d'allant, il lui a fallu manoeuvrer et temporiser. Il a définitivement et courageusement opté pour les jeunes, ce que n'a pas encore su faire l'Union nationale, malgré l'occasion unique qui, semble-t-il, s'est offerte à M. Jean-Jacques Bertrand.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour s'apercevoir qu'un retour au pouvoir de l'Union nationale équivaudrait à une rechute dans les anciennes ornières. Sans constituer un idéal, le

parti libéral a au moins le mérite de s'écarter un peu de quelques sentiers battus. Evidemment, les observateurs impartiaux trouvent M. Lesage bien précautionneux et bien tâtillon; ils considèrent qu'il insiste d'une façon un peu balourde pour faire état de son dévouement à la cause de la sainte propriété privée et de l'horreur qu'il éprouve à l'audition du mot « socialisation ».

Il est bien certain que si l'on pousse l'impertinence jusqu'à décortiquer le sens de certains clichés électoraux, on est obligé de se rendre à l'évidence qu'en somme, un politicien qui passe son temps à dire qu'il ne fait pas de socialisation, se condamne, sans s'en rendre compte, à ne pas faire de politique, par conséquent, à ne pas s'inquiéter du bien commun . . .

Il faut bien que je concède à ceux qui critiquent sévèrement le parti libéral qu'il est bien humiliant d'avoir encore à parler de la nationalisation de l'électricité en 1962. Il faut bien que j'admette que nous sommes cinquante ans en retard et qu'il est grotesque d'entendre des députés et des ministres répéter sans cesse qu'il faut s'emparer de nos richesses naturelles, lesquels députés et ministres s'empressent aussitôt d'ajouter qu'ils n'auront jamais recours au seul moyen dont ils disposent pour le faire . . . Car enfin, par quel moyen les Québécois réussiront-ils à s'emparer de leurs richesses si leur gouvernement persiste à ne pas vouloir recourir à la formule de la socialisation ? On dirait que certains hommes politiques croient que le Québec sera maître chez lui le jour où un capitaliste canadien aura remplacé le capitaliste américain — comme s'il était plus avantageux pour le peuple d'être exploité en français qu'en anglais !

Il faut en faire son deuil : le parti libéral nationalisera l'électricité, mais nous ne sommes pas près d'entendre parler d'assurance-santé, de nationalisation des richesses naturelles (mines et forêts) ou des services publics. Il subsiste, hélas, encore trop de rapaces, trop de bedeaux serviles pour galvauder à la petite semaine des clichés soi-disant orthodoxes et moraux . . .

Mais il faut comprendre qu'un peuple marche à pied et qu'il fut un temps où les Canadiens français ne marchaient même pas à pied, mais à genoux — voire à quatre pattes. Attitude bien propre à ankyloser les jointures. Il n'est pas étonnant que le peuple québécois ait du mal à se redresser.

Pourtant, je crois que, malgré tout, l'équipe Lesage est résolue à lui donner un bon coup d'épaule. De plus, je crois que si le Québec a eu l'élégance — après quelque vingt ans — de « laisser Duplessis achever son oeuvre », il devrait — après seulement deux ans — laisser Lesage achever la sienne ! ★

II

L'ÉTATISATION DE L'ÉLECTRICITÉ

Par J.-Claude PAQUET

12 février 1962. René Lévesque inaugure sa campagne en faveur de l'étatisation de l'électricité. Il la poursuivra avec un zèle de missionnaire. Le Cabinet semble divisé. La pression monte : il y a crise. Lac à l'Epaule, puis silence. Dissension au sein du Cabinet : Lévesque d'accord, Marler pas d'accord. Lesage annonce l'élection sur le thème de l'électricité, et Johnson nous donne une exhibition de patinage de haute fantaisie.

Pendant ce temps, réunions d'urgence des conseils d'administration des entreprises privées de l'électricité. L'heure est grave, la barque menace de couler. Aux grands mots les grands remèdes : le public ému apprend la grande nouvelle par la voix des journaux. A partir de dorénavant, comme disent les farceurs, la Shawinigan Water and Power Company sera désignée sous le nom de « La compagnie d'électricité Shawinigan ». Et puis, dites-moi un peu pourquoi, la Gatineau Power devient subitement « La compagnie d'électricité Gatineau ». C'est fou ce que le temps est à la francisation. Seule la Quebec Power Company n'a pas à se donner une nouvelle raison sociale, puisque de tous temps elle porte ce nom magnifiquement français : La compagnie Québec Power ! . . .

Mais c'est vraiment trop bête, à la fin. Le gouvernement nous donne des chèques bilingues quand nous réclamons nos droits, et les entreprises privées de l'électricité se donnent un nom français quand nous parlons d'étatiser. Cette attitude serait d'un comique à se taper le cul par terre, si elle ne révélait une des formes les plus insultantes du mépris. Pourtant, faut-il assez le dire, l'étatisation de l'électricité n'est pas une lutte raciale. Pour ma part, je n'éprouve pas plus de plaisir à être exploité par un Canadien français que par un Canadien anglais.

Le problème de l'électricité est extrêmement complexe; nous ne saurions l'épuiser en quelques pages. Je me propose donc de souligner seulement les aspects qui m'ont paru le plus important, à la suite d'une enquête que j'ai effectuée pour le compte de LA PRESSE. A la lumière de mes observations, je me propose aussi de commenter ce qu'on ose appeler la solution de rechange, c'est-à-dire le programme de l'Union nationale en matière d'électricité.

Le but du capital

« La prospérité des Canadiens français dépendra dans une large mesure de l'orientation que nous entendons donner à notre politique d'exploitation des ressources hydro-électriques ».

Qui a dit ça ?

Nous serions tentés d'attribuer ces paroles au ministre des Richesses naturelles. Car il ne fait pas de doute que M. Lévesque a relié la question de l'étatisation à celle de l'émancipation économique des Canadiens français. C'est pourtant au Dr Philippe Hamel que revient le mérite de cette déclaration, faite au cours d'une conférence radiodiffusée le 13 septembre 1934, c'est-à-dire il y a plus de 28 ans.

Et si l'on veut remonter plus loin encore, on se rendra compte que dès 1902, Sir Adam Beck tenait des propos analogues en Ontario dans sa campagne pour la création de l'Hydro-Ontario. Certes M. Beck ne parlait pas des Canadiens français. Mais il reliait la prospérité de sa province à celle de l'exploitation des ressources hydroélectriques.

Dans son bouquin intitulé "The People's Power", Merrill Denison affirme que l'Hydro-Ontario "is now a large and efficient public utility, which has made possible Ontario's rapid industrialization". On a évidemment le droit de ne pas être d'accord, mais ce n'est certainement pas en comparant l'avancement industriel des deux provinces qu'on prouvera qu'il a tort.

Au Québec, et pour se défendre justement, l'entreprise privée soutient qu'elle a effectivement développé l'énergie hydroélectrique et contribué à l'apport de nouvelles industries. Nous serions fort mal venus de prétendre le contraire, mais là n'est pas la question.

La question, c'est que ça n'a jamais été le but capital de servir les intérêts du peuple. L'entreprise privée pourrait même développer au plus haut point toutes les ressources hydroélectriques et favoriser en même temps l'industrialisation de la province, qu'elle ne servirait toujours pas les intérêts du peuple. N'est-ce pas d'ailleurs ce que nous sommes à même de constater au Québec ? Nous sommes de fait le plus grand producteur d'électricité par habitant au monde, ce qui n'empêche pas les Canadiens français d'être économiquement sous-développés. Il faut donner au Québec le contrôle de son économie pour qu'il puisse se développer conformément à ses aspirations : c'est ça, à mon avis, les intérêts du peuple.

L'étatisation de l'électricité n'est évidemment pas l'unique moyen de conquérir notre économie. Mais elle constitue un rouage essentiel de la planification économique. C'est un moyen de contrôle. Une preuve élémentaire ? Fermez le courant et plus rien ne marche.

Même en supposant qu'un réseau d'Etat ne constituerait pas un élément de contrôle sur l'économie, les renseignements que j'ai obtenus sur l'exploitation de cette ressource naturelle suffiraient à me convaincre que l'étatisation demeure essentielle pour une exploitation plus économique de cette ressource; en d'autres termes, pour éviter un gaspillage presque honteux.

Les double emplois

Quand il s'agit de réaliser des profits, on peut faire confiance à l'entreprise privée pour administrer économiquement une industrie. Mais si au contraire les économies devaient être réalisées au détriment du profit, M. Machin-Truc, président de la compagnie Tartampion Electrique ne fera pas un geste. On ne peut guère critiquer cette attitude : elle est normale. Mais ce n'est pas parce que les enfants aiment jouer avec les allumettes qu'on leur laisse mettre le feu.

Alors voyons où les payeurs de taxes pourraient réaliser des économies appréciables dans un réseau unifié.

D'abord les doubles emplois. La multiplicité des entreprises qui prévaut à l'heure actuelle (46 compagnies privées, 48 coopératives, 34 réseaux municipaux et un réseau d'Etat) occasionne des doubles emplois considérables et fort coûteux. Pensons seulement à la multiplicité des services comptables et aux inutiles croisements de lignes, dont le coût s'établit souvent à plus de $1000,000 le mille. Point n'est besoin d'être grand économiste pour se rendre compte qu'un réseau unifié, même décentralisé, pourrait réaliser des économies très substantielles sur la seule élimination des doubles emplois.

Les impôts

Ensuite la question des impôts. Les entreprises privées qui exploitent l'électricité au Québec paient annuellement quelque 15 millions de dollars en impôt fédéral. Les réseaux étant étatisés dans la plupart des provinces, ces dernières ne paient pas cet impôt. Dans une certaine mesure, nous subventionnons donc les autres provinces.

Et puis il y a l'utilisation optimum des eaux (un terme savant que j'ai appris au cours de l'enquête).

Gaspillage d'énergie

Si toutes les centrales électriques fonctionnaient au fil de l'eau, elles produiraient autant

d'électricité que le permet le débit des rivières. Mais la demande d'énergie ne correspondant pas à la capacité de production, beaucoup d'énergie produite serait inutilement perdu aux heures du jour où la demande est faible. Par contre, ces mêmes centrales ne réussiraient plus à répondre à la demande pendant les mois d'hiver où la demande est très forte, mais le débit des rivières considérablement réduit.

C'est pourquoi on construit des barrages qui, en plus bien souvent de créer une hauteur de chute désirable, servent à emmagasiner l'eau pendant la période fort débit/faible demande, qu'on peut ensuite déverser pendant la période faible débit/forte demande.

D'un autre côté, la période de forte hydraulicité n'arrive pas en même temps sur toutes les rivières de la province. Les crues du Saint-Maurice, par exemple, ne coïncident pas avec celles de la Manicouagan. Or il arrive que les compagnies privées, voulant se suffire à elles-mêmes, déverseront leurs réserves d'eau avant de recourir à l'énergie excédentaire d'autres compagnies. Il en résulte des pertes considérables d'énergie et partant, un accroissement du coût de production, que d'une manière ou de l'autre le consommateur doit assumer en fin de compte.

L'achat chez nous

Un autre avantage de l'étatisation c'est le pouvoir d'achat considérable qu'une telle entreprise met entre nos mains. L'Hydro-Québec qui à l'heure actuelle détient moins du tiers des investissements hydroélectriques, a pourtant un pouvoir d'achat qui frise les 100 millions de dollars annuellement. Il va sans dire que cette société s'efforce autant que possible d'effectuer ses achats au Québec. Elle y réussit d'ailleurs dans l'ordre de 95.7 pour cent, et les achats hors du Canada n'atteignent même pas un pour cent. Les entreprises privées consultées n'ont pas daigné faire connaître leur chiffre d'achat au Québec, ce qui semble indiquer que la comparaison serait loin d'être en leur faveur.

Dans le cas très éventuel de l'étatisation, ce pouvoir d'achat passerait à quelque 200 millions de dollars annuellement. On peut donc apercevoir dès maintenant que si les Québécois ne sont pas maîtres de leur économie, ils disposeraient définitivement d'un élément de contrôle.

Les contrats

On verra maintenant que les abonnés actuels de l'Hydro-Québec ont subventionné dans une large mesure la Shawinigan sans le savoir. La compagnie Shawinigan ne produit pas suffisamment d'électricité pour satisfaire les besoins de son territoire. Elle achète donc de différents producteurs, mais l'Hydro est de loin son plus gros fournisseur, 18.7 pour 100 de la production totale de l'Hydro ayant été vendue à la Shawinigan en 1960. Cette proportion va en s'accroissant.

Cinq contrats dont les durées s'étendent de dix à vingt ans régissent les ventes d'énergie de l'Hydro à la Shawinigan. Un seul contrat régit les ventes en sens inverse, de la Shawinigan à l'Hydro. Or ces contrats, tous signés pendant le règne de l'Union nationale, constituent un mode flagrant de subvention gouvernementale à l'entreprise privée, à l'insu des contribuables. Mais la nature de ces contrats, passablement compliqués pour le commun des mortels, fait qu'on peut tout y dissimuler.

Telle quantité d'énergie est vendue à tant le kilowatt à tel facteur d'utilisation, telle quantité devant être prise à telle période du jour et de la semaine. Résultat ? L'Hydro paie le gros prix pour l'énergie qu'elle achète, et la Shawinigan obtient pour une fraction du coût de production l'énergie que lui fournit l'Hydro. Les économistes du ministère des Richesses naturelles ont même établi que la Shawinigan ne payait que $0.00091 le Kwh pour l'énergie achetée à l'Hydro. Vous n'avez maintenant qu'à comparer avec votre dernière facture.

Et que dire maintenant des contrats de location pour les barrages construits par l'Hydro et loués aux compagnies privées d'électricité ? Nous pourrions parler aussi des études hydrographiques et autres qui, sous l'Union nationale, étaient confiées à des personnes en dehors du gouvernement et qui, en plus de constituer des cas flagrants de patronage, nuisaient considérablement à l'efficacité de l'Hydro.

Les territoires

L'argument invoqué par les entreprises privées de l'électricité à l'effet que la coexistence de l'entreprise privée et de l'entreprise d'Etat permet une mesure de comparaison dans l'efficacité de l'exploitation est assez fantaisiste. Elle est fantaisiste, parce que chaque compagnie constitue un monopole à l'intérieur de son territoire.

Toutes ces entreprises sont soumises il est vrai à la Régie du Gaz et de l'Electricité, mais cette dernière n'a qu'un pouvoir de surveillance, et le principe de base de la réglementation des taux est de permettre un rendement suffisant pour attirer le capital nécessaire à l'expansion de l'entreprise. Ceci revient à dire que si une entreprise est mal administrée, ce n'est pas le patron qui y perdra mais le consommateur qui devra quand même payer pour que la compagnie puisse étendre son réseau. Beau principe.

Et puis, si comme le dit l'entreprise privée, cette coexistence doit constituer un "yardstick", on n'a pas besoin d'aller plus loin, la preuve est faite. Ce sont les abonnés de l'Hydro qui ont les tarifs les plus bas. Pour ne citer que quelques exemples, ce qui coûte $6.52 à Montréal (abonnés de l'Hydro), coûte $30.00 à Marsoui, $29.00

à Mont-Louis, $14.05 à Amos, $13.50 à La Sarre, $8.12 dans les régions rurales de la Québec Power, et $7.85 à Shawinigan.

Expérience de l'étranger

Rappelons-nous d'autre part que ce n'est tout de même pas nous qui avons inventé l'étatisation de l'électricité. C'est déjà fait, et depuis longtemps en général, dans 8 des 10 provinces canadiennes.

Et la preuve que c'est efficace ? L'Ontario, qui est loin de disposer des mêmes ressources que nous en matière d'électricité (nous produisons presque le double) et qui doit même recourir à l'énergie thermique dont le coût est beaucoup plus élevé, arrive pourtant à ce résultat fantastique qu'elle distribue à un coût inférieur à celui du Québec.

Un exemple plus récent, celui de la Colombie-Britannique. Trois mois à peine après l'étatisation, M. Bennett annonçait une réduction de taux allant de 10 à 70 pour 100 sur l'étendue du territoire.

Mais il n'y a pas que la diminution des taux. Il y a aussi l'influence sur l'essor économique.

Avant la dernière guerre mondiale, il y avait plus d'une centaine d'entreprises privées qui exploitaient les ressources énergétiques en France. Après la guerre, la France devait faire face au grave problème de la reconstruction. Elle entreprit alors d'étatiser toutes les ressources énergétiques du pays, de manière à exercer un contrôle étroit sur la reprise de ses activités industrielles. Le dynamisme de l'Electricité de France peut être cité en exemple partout dans le monde. Cet organisme s'est livré à des études économiques et à une action commerciale qui expliquent en grande partie le relèvement économique de la France.

Nous avons plus près de nous, l'expérience du Tennessee Valley Authority. Il s'agissait d'un vaste plan d'ensemble visant à développer la vallée du Tennessee, et dont la distribution de l'énergie hydroélectrique constituerait l'organe moteur de la structuration économique régionale.

Pour ce faire, il a fallu exproprier de nombreuses entreprises privées qui exploitaient des barrages sur la rivière Tennessee. Le TVA a entrepris par la suite de construire de nouveaux barrages pour régulariser la rivière; il a conçu un réseau de distribution adéquat pour la région; il a procédé à des travaux d'irrigation, etc. Le résultat en a été que la vallée du Tennessee est aujourd'hui une région très productive, très industrialisée, grâce à un réseau de centrales électriques qui produit plus de 18 milliards de kilowatts-heure, annuellement.

L'industrialisation

Mais à côté de tous les avantages qu'on vient d'énumérer, et que je qualifierai de secondaires, il existe d'autres éléments, plus positifs ceux-là, qui rendent essentielle la prise en charge par l'Etat de notre industrie hydroélectrique.

Et le premier de ces éléments demeure l'industrialisation. Nos compagnies d'électricité agonisantes ont un petit truc bien à elles pour nier le rapport électricité/industrialisation. Le coût de l'énergie, disent-elles, n'est pas un facteur déterminant dans l'établissement de nouvelles industries. Elles biaisent une fois de plus le problème. Ce n'est pas le coût de l'énergie qui permettra l'industrialisation, mais la disponibilité de l'énergie. Et si la Gaspésie et l'Abitibi sont économiquement sous-développées, c'est parce que l'énergie n'y est pas disponible en quantité suffisante ou sous forme adéquate (25 cycles en Abitibi). L'entreprise privée ne desservira pas ces régions pour la bonne raison que ce ne serait pas profitable.

D'un point de vue strictement capitaliste, la suggestion de donner ces territoires à l'Hydro-Québec est évidemment bonne. On voit mal en effet comment l'Hydro pourrait desservir ces région sans devenir déficitaire à moins qu'elle n'augmente assez considérablement les taux de la région de Montréal. Devenant déficitaire, on pourrait ensuite la montrer du doigt comme le Canadien National, Radio-Canada et Air Canada, pour affirmer qu'une entreprise d'Etat ne peut être efficace.

La meilleure preuve qu'un organisme d'Etat peut être très efficace, c'est notre Hydro-Québec actuelle. Si cet organisme était mal administré, il y a belle lurette que l'entreprise privée lui aurait sauté sur le paletot. Ç'aurait été son plus fort argument anti-étatisation.

Un réseau d'Etat pourrait favoriser l'industrialisation de nos régions sous-développées et pourrait aussi favoriser la décentralisation industrielle. Même si cette dernière ne peut avoir d'effets qu'à long terme, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle est essentielle pour un développement harmonieux. Quand les gars de la Gaspésie chôment et que les mineurs de l'Abitibi se cherchent un emploi, c'est nous, les contribuables qui devons payer les prestations sociales. Malgré eux, les chômeurs sont des éléments improductifs de la société, et la collectivité doit assumer aussi cette diminution de la productivité.

Pour nous résumer, donc, l'étatisation permettrait des économies substantielles sur l'exploitation des ressources hydroélectriques. Elle constituerait en outre un élément de contrôle sur l'industrialisation et la décentralisation industrielle.

Si l'on en juge par les nombreuses prises de position depuis le début de la campagne de M. Lévesque, je ne pense pas qu'il soit exagéré de prétendre que la très grande majorité des Québécois sont en faveur de l'étatisation.

Or nous nous trouvons maintenant en face d'une élection dont le sort pourrait décider de

l'étatisation. Nous ne discuterons pas des motifs qui ont poussé le gouvernement à déclancher cette élection. Nous examinerons seulement la position des différents partis, face à l'étatisation de l'électricité.

Le Crédit Social

Le crédit social ne fera pas la lutte dans cette élection provinciale. C'est une bonne chose pour ce parti, c'est une bonne chose pour nous. Pour ce parti, parce qu'il aurait de la difficulté à défendre ses positions. Ses principaux lieutenants sont en effet divisés sur la question. Caouette est bêtement contre, pour l'unique raison que « ça sent le socialisme à plein nez ». D'un autre côté, Gilles Grégoire affirme que l'étatisation peut être nécessaire dans certains cas, et en ce qui concerne l'électricité au Québec, il est définitivement en faveur. On se demande d'autre part comment le Crédit social pourrait expliquer son attitude en regard de M. Bennett en Colombie britannique, qui a étatisé dans un style beaucoup plus socialiste que ne le préconise M. Lesage.

L'abstention créditiste est aussi une bonne chose pour le peuple québécois. Avec la démagogie dont ce parti est capable, il risque de mélanger les cartes et nuire à la solution de ce problème. Sans compter d'ailleurs sur l'abstention que ce parti doit à l'Union nationale en guise de remerciements, le Crédit social risquerait gros en se présentant au Québec. Le peuple québécois veut l'étatisation. En s'y opposant, M. Caouette risquerait une cuisante défaite qui ne serait pas sans nuire au parti lors de la prochaine élection fédérale.

Le NPD

Examiner la position du NPD n'est pas chose facile, puisque dans la réalité, ce parti n'existe pas encore sur le plan provincial. Il ne fait pas de doute cependant que ce parti est en faveur de l'étatisation. Même que s'il est fidèle à l'ouverture à gauche que présente ce parti, il serait beaucoup plus en mesure que n'importe quel autre parti d'utiliser l'arme de contrôle.

Mais à l'heure actuelle, la situation est confuse. On ne sait pas si le NPD continuera de se confondre avec l'aile gauche du parti libéral, ou s'il adoptera une attitude franchement socialiste et positive. A ce sujet, la déclaration de M. Jean-Louis Lebel est rassurante, à savoir qu'« il est temps de détruire à tout jamais dans l'esprit de la population le mythe de l'alliance automatique du NPD à l'aile gauche libérale et de faire savoir aux gens qu'il peut y avoir au Québec un parti de gauche, résolument socialiste et différent de l'aile progressiste du parti libéral. ».

En attendant, ce parti n'est pas prêt pour la lutte sur le plan provincial. C'est peut-être heureux, parce que, de toute façon, il n'est pas encore en mesure de faire une lutte efficace, et risquerait lui aussi, par la division des votes, à nous replonger dans la triste époque du « sinistre vieillard de la colline parlementaire ». En temps opportun, le NPD pourra prendre la relève et utiliser les outils que se seront contentés de nous donner les vieux partis.

L'Union Nationale

Depuis le début de la campagne de René Lévesque en faveur de l'étatisation de l'électricité, le chef de l'Union nationale a souvent utilisé la question de l'électricité pour mettre en opposition les membres du Cabinet actuel. « Qui dirige, disait-il, Lesage ou Lévesque ? » Il n'hésitait même pas à affirmer que « Le peuple a le droit de savoir quelle politique le gouvernement entend suivre en matière d'électricité ».

Mais lui, M. Johnson, que pensait-il ? A chaque fois que le problème était soulevé, M. Johnson évitait soigneusement de faire connaître ses vues. Pourquoi ? N'avait-il donc pas d'opinion à ce sujet ? Je m'inquiète sérieusement pour ma part d'un chef politique qui n'a pas d'opinions à défendre, mais qui se contente de faire siennes celles qui pourraient le porter au pouvoir. C'est manifestement l'impression que nous a donnée l'Union nationale depuis le début de cette campagne.

En déclanchant cette élection, M. Lesage portait un dur coup à l'Union nationale. M. Johnson a eu beau déclarer qu'il ne ferait pas la campagne sur le thème de l'électricité, il ne peut tout simplement pas ignorer la question. Est-il besoin de dire que de la part de M. Johnson nous nous attendions à un tour de passe-passe hautement duplessiste.

Ça n'a pas raté. Etatisation de la Gatineau Power et de la compagnie du Pouvoir du Bas St-Laurent, et référendum pour les autres compagnies d'électricité. En calculs opportunistes, il ne se fait pas mieux. Chapeau, M. Johnson !

Malheureusement pour l'Union nationale, c'est cette politique qui coulera le parti. Les seuls heureux que M. Johnson réussit à faire sont les administrateurs des Trusts de l'électricité. Cette proposition servira peut-être à renflouer la caisse électorale, mais elle ne convaincra pas la grande majorité qu'on résoudra le problème de l'électricité.

Etatisation de deux entreprises. A quelles conditions, M. Johnson ? L'Union nationale aime la vie facile, puisque ces deux compagnies ne demandent qu'à se faire acheter. Et le référendum, M. Johnson, de quelle manière le ferez-vous ? Quand le ferez-vous, et quelles questions poserez-vous ? Et si l'étatisation est bonne pour la Gaspésie, et l'Abitibi, pourquoi faut-il un référendum pour les autres compagnies ? Serait-ce que vous voulez faire supporter par les contribuables ce que l'entreprise privée n'arrive pas à exploiter d'une manière profitable ?

La proposition Johnson coulera l'Union nationale, parce que les abonnés de l'Hydro ne voudront pas financer à eux seuls l'électrification des régions sous-développées. Elle coulera l'Union nationale parce que la grande majorité des clients de la Shawinigan, de la Southern et de la Quebec Power sont en faveur de l'étatisation. La proposition Johnson ira-t-elle chercher suffisamment de votes en Gaspésie et en Abitibi? Ce n'est même pas assuré, puisque la proposition libérale leur offre davantage encore, soit des tarifs très inférieurs à ceux actuellement en vigueur, ce que la proposition Johnson ne réussirait évidemment pas.

M. Lesage a dit: « Nationaliser les entreprises les moins rentables et conserver les autres aux intérêts privées est la plus lâche et la plus pernicieuse de toutes les solutions. Aucun « roi nègre » n'aurait rien pu inventer de plus malhonnête envers les citoyens du Québec... on leur ferait supporter les coûts additionnels d'entreprises non rentables, sans leur donner les avantages d'une nationalisation ordonnée ». On ne pouvait pas mieux exprimer ce que je pense de la proposition Johnson.

Les libéraux

« Celui qui est pour le trust est contre le peuple du Québec. Celui qui est pour le peuple est contre le trust! » Déclaration très courageuse, qui nous étonne même un peu dans la bouche de M. Lesage.

La position des libéraux est claire: Etatisation de toutes les compagnies produisant et distribuant de l'électricité dans le Québec. A quelles conditions le parti libéral étatisera-t-il? M. Lesage nous dit: « Les actionnaires de ces compagnies recevront une juste compensation, fixée en tenant compte des intérêts légitimes tant de l'actionnaire que du contribuable, et cette compensation sera soumise à la décision finale des tribunaux ».

Sans vouloir prêter à M. Lesage des intentions cachées, il est bien évident qu'il s'agit là d'une déclaration de principe qui pourrait être détournée dans son application. Une compensation juste, ça veut dire quoi? Et des intérêts légitimes, qui détermine ça? Il y a évidemment l'argument du recours aux tribunaux qui ne nous impressionne pas plus qu'il ne faut mais qui conserve quand même un élément de justice.

Jusque là, donc, tout va bien. Reste à savoir comment le gouvernement Lesage utilisera l'arme économique dont le peuple l'aura doté. On a beau avoir un canon entre les mains, on risque fort de ne pas effrayer l'ennemi si on ne sait pas tirer. A l'heure actuelle, les meilleurs tirailleurs de l'équipe libérale sont la trilogie Lévesque-Lapalme-Gérin-Lajoie. Mais qu'est-ce qui nous fait croire qu'ils auront toujours le haut du pavé?

Parce qu'il viendra un temps où M. Lesage aura des comptes à rendre à la haute finance, d'une manière ou de l'autre. On ne bouscule pas impunément ceux qui, dans une certaine mesure, nous maintiennent au pouvoir.

Pour me résumer, je pense que le parti libéral adopte à l'heure actuelle une attitude très progressiste. Mais la nature des choses le forcera par la suite à se ranger plus à droite, c'est-à-dire dans le véritable contexte du libéralisme économique.

Dans ces circonstances, je pense que le peuple québécois serait sage d'appuyer le parti qui lui donnera la puissante arme économique que constitue un réseau d'Etat de l'électricité, quitte à donner plus tard cet appui au parti qui saura utiliser l'arme en question. ★

III

PATRONAGE OÙ EST TA VICTOIRE?

Gérard PELLETIER

JE m'excuse de paraphraser un texte de saint Paul dans le titre d'un commentaire politique. Je n'en trouve aucun autre, pourtant, qui reflète mieux la perplexité de nombreux électeurs à l'approche du 14 novembre. Et puis, ne pourrait-on pas soutenir, avec beaucoup de vraisemblance, que le patronage s'apparente à la mort, dans notre démocratie québécoise?

C'est lui qui détruit tout, depuis la possibilité d'une administration honnête jusqu'au choix des politiques qui s'imposent mais qui favoriseraient trop médiocrement la distribution des faveurs partisanes. Et c'est lui encore qui, finalement, sonne la mort des gouvernements eux-mêmes. Par-dessus un quart de siècle, l'enquête Salvas et les « commissions sur la peinture » rejoignent les « culottes à Vautrin » et les comptes publics du gouvernement Taschereau. Voilà, semble-t-il, la ligne de fond de notre politique provinciale. C'est à croire que tous les ministères québécois ne font que cheminer, plus ou moins lentement, sur des voies qui conduisent aux sommets de la corruption.

Une obsession

Dès lors, il est facile de comprendre que le seul mot patronage éveille chez tous les électeurs

conscients des émois difficilement contrôlables. On s'explique aussi, sans trop de peine, que cette réalité trouble le jugement proprement politique et rejette dans l'ombre des considérations objectivement plus importantes. Alors que l'honnêteté administrative devrait être acquise au départ et pratiquée par tous les partis en lice, ce qui permettrait aux citoyens de concentrer leur attention sur les choix politiques à faire, nous sommes trop souvent obnubilés, non sans raison, par le souci de protéger les fonds publics contre les entreprises du patronage.

Cela, on le devine, contribue grandement aux retards désastreux de notre évolution politique. On pourrait comparer les praticiens du patronage aux voleurs de grands chemins du Moyen-Age occidental. Les historiens soulignent à quel point ces bandits paralysèrent l'essor de la civilisation, en forçant les contemporains à dépenser contre eux une bonne part de leurs énergies. Ce qu'il faut consacrer d'imagination, de temps et de forces à conquérir la sécurité la plus élémentaire, on n'en dispose plus, évidemment, pour la mise en oeuvre des mesures positives qui assureraient l'épanouissement de la société.

Ainsi, une bonne partie des électeurs du Québec restent dominés par l'inquiétude du patronage et n'arrivent pas à vaincre leur obsession. Ils savent l'importance des choix qui s'offrent. Ils voudraient bien cesser de penser aux pots-de-vin pour réfléchir à l'électricité, à l'éducation, aux finances de l'Etat. Mais ils n'y arrivent pas. Toute « politique de grandeur » prend figure à leurs yeux de politique illusoire parce qu'on ne les a pas rassurés sur l'honnêteté de leurs mandataires, parce qu'ils soupçonnent l'existence de transactions suspectes et de manoeuvres frauduleuses. On leur parle de développer l'enseignement, de stimuler l'économie, de prendre en main notre destin; eux songent à démasquer les profiteurs, à empêcher le coulage des deniers publics, à mettre fin au maquignonnage des faveurs et des places. Et tout particulièrement dans l'élection présente, ils se demandent : de quel côté sont l'agiotage, la brigue et la concussion ?[1] Où est la victoire du patronage et où sa défaite ?

Réponses possibles

Je ne crois pas, pour ma part, qu'on soit justifié d'ignorer cette question, de la traiter comme une obsession maladive. Il serait trop simple de répondre, comme le faisait M. Johnson, l'automne dernier, que « le patronage a toujours existé et qu'il existera toujours ». C'est là l'excuse classique de toute prostitution, « la plus vieille profession du monde ». On comprend que M. Johnson y ait eu recours : que pouvait-il dire d'autre, en regardant monter la mer de boue qui engloutissait son parti ? La seule autre attitude, celle de l'homme nouveau, du réformateur en croisade, lui avait été dérobée par M. Jean-Jacques Bertrand. Elle s'avéra du reste moins rentable que la première, dans un parti où chacun s'interrogeait avec angoisse sur le prochain scandale à venir. Les hommes de l'Union nationale avaient assez d'une enquête gouvernementale à subir; ils n'avaient nullement le goût d'un chef qui en prolongeât l'esprit et l'action à l'intérieur du parti. M. Bertrand fut donc battu et M. Johnson sortit vainqueur de la course à la chefferie . . .

Je ne crois pas non plus qu'il faille dire à l'électeur qui s'inquiète du patronage : « Oubliez ce problème et pensez à autre chose », comme on distrait l'enfant par une chanson quand il vient de se heurter la tête au chambranle d'une porte. Le souci du citoyen qui se préoccupe du patronage est tout aussi réel que la douleur du marmot et ne disparaîtra pas, lui, en quelques instants. Je sais bien que la moralité n'est pas le seul aspect des actes politiques qu'il faille considérer. Je sais aussi que le critère moral ne suffit pas à éclairer tout seul un jugement politique. Reste qu'un minimum d'assurances relatives à l'honnêteté des gouvernants est absolument indispensable. Pour les honnêtes gens, aucune foi politique, aucun projet, si magnifique soit-il, ne saurait remplacer la confiance.

La confiance ébranlée

Or, il faut admettre que la confiance de l'électeur québécois vient d'être soumise à dure épreuve.

Ce qu'on a révélé aux contribuables, sur la conduite du gouvernement qu'ils avaient appuyé quinze années durant, ce ne sont pas seulement des indélicatesses, quelques libertés trop grandes avec l'argent du peuple, certaines transactions douteuses. Dans plusieurs cas patents, c'est du vol pur et simple. On fourrait dans ses poches les deniers publics, sans l'ombre d'un scrupule. Certains des hommes au pouvoir payaient les services rendus au parti, non plus seulement par des faveurs et des places, mais directement avec l'argent de l'Etat et selon des barêmes encore mystérieux mais, semble-t-il, établis d'avance. Parfois même, le prétexte du service rendu à l'Union nationale n'existait pas. Celui qui avait été l'objet des faveurs ignorait apparemment les raisons de cette générosité . . . ce qui ne l'empêchait pas d'empocher tout de même. Bref, la concussion était devenue une entreprise si considérable qu'elle n'arrivait plus, semble-t-il, à tenir en ordre la trop longue liste de ses bénéficiaires.

---

(1) *Agiotage* — Traffic sur les effets publics, jeu sur la hausse ou la baisse, manoeuvre pour faire hausser ou baisser les fonds publics ou faire varier le prix de certaines marchandises en vue d'un profit.
Brigue — Manoeuvre par laquelle, poursuivant quelque objet, on engage des personnes dans ses intérêts. Brigue dans les élections.
Concussion — Exaction, malversation dans l'administration des derniers publics.

(D'après Littré, Dictionnaire de la langue française)

L'électeur sait qu'aujourd'hui se promènent en liberté des gens qui, s'ils avaient posé ces actes « dans le civil » au lieu d'agir dans l'ombre du gouvernement, seraient en train de purger des sentences à Bordeaux ou ailleurs. Il sait que les services de l'Etat ont abrité des pratiques qui dépassent l'imagination. Il soupçonnait vaguement, quand l'Union nationale détenait encore le pouvoir, l'existence de manoeuvres assez peu orthodoxes. Mais ses soupçons restaient en-deçà de la réalité. Honnête homme, il faisait crédit aux autres d'une partie de son honnêteté propre. Sa désillusion n'en est que plus totale, si totale, en vérité, qu'elle englobe désormais tous les politiciens.

Le même électeur qui fit confiance, aveuglément, pendant quinze ans, aux hommes en place de l'Union nationale, soupçonne aujourd'hui tout le monde, y compris les libéraux qu'il a élus en 1960.

Les vieilles outres

A-t-il raison ?

Oui, jusqu'à un certain point. Car nous sommes ici devant le phénomène du vin nouveau confié à de vieilles outres. Si les mots « vieux partis » ont un sens, c'est d'abord et avant tout en matière de patronage que s'en vérifie la justesse. La victoire de 1960, le parti libéral ne peut pas en réclamer le mérite tout entier. Elle fut le fait d'une population qui en avait assez d'un régime stagnant et corrompu, d'un immobilisme quasi intégral. Electoralement, toutefois, c'est un « vieux parti » qui l'orchestra et qui l'eut à son crédit. Mais un vieux parti armé d'un programme nouveau; un vieux parti soucieux de faire sa jonction avec les forces vives du peuple; un vieux parti que n'effrayèrent pas certaines idées nouvelles, voire quelques hommes nouveaux dont M. René Lévesque est le mieux connu.

L'élément « vieux », où donc s'est-il réfugié ? Dans les cadres locaux du parti, parmi les organisateurs de comtés, puis au niveau des entrepreneurs, entremetteurs, éminences grises, toute la faune qui grouille en permanence dans l'ombre des partis traditionnels. Tout ce monde, qui vit de faveurs comme on respire l'air du temps, était au poste, le soir du 22 juin, et réclamait déjà son salaire. Affamé par quinze ans de jeûne, témoin frustré des grasses combines où le « gang adversaire » de l'Union nationale s'était vautré sous ses yeux, il n'attendait qu'une suite à l'aventure : que cela continue et cette fois à son profit. Pour ce type d'hommes, la dénonciation violente des abus, pendant la campagne électorale, n'avait jamais été qu'un argument comme les autres. Les organisateurs d'élection répondent chez nous à un type moral aussi constant que le patronage lui-même, et cela depuis un siècle.

Ils se mirent donc à aboyer, dès qu'on fit mine de leur refuser leur pitance. Si bien que le patronage, ô ! paradoxe, fit plus de bruit sous les libéraux, qui essayaient de le combattre, que sous l'Union nationale. Mystère facile à percer, pour peu qu'on y réfléchisse. Le régime Duplessis n'avait pas toléré le patronage; il l'avait adopté, développé, perfectionné, mis en oeuvre comme méthode de gouvernement. Rappelons-nous la réponse admirable de M. Gérald Martineau : « Je donnais à ceux qui avaient besoin ». Est-elle d'un homme que les remords obsèdent ? Ainsi, chez les coupeurs de tête, la guillotine apparaîtrait comme le perfectionnement mécanique très louable d'une activité bonne en soi. Elle entrerait dans les moeurs sans faire aucun bruit.

Clameurs

Et la meilleure preuve que le gouvernement Lesage a fait des efforts pour combattre le patronage, ce sont justement les clameurs conjuguées de l'Union nationale et des organisateurs libéraux. Si le sujet n'avait pas été dans l'air, M. Johnson n'aurait pas eu la maladresse de maintenir l'attention publique sur une réalité aussi peu flatteuse pour les siens. Et les libéraux concussionnaires se seraient contentés de s'empiffrer en silence. Puisque ces deux groupes de profiteurs ont rempli l'air de leurs cris perçants, c'est donc qu'une menace pesait sur « leur » système.

Non, le patronage n'est pas mort; c'est certain. Bien que la preuve, en pareille matière, s'avère fort difficile, quand il s'agit d'un parti au pouvoir, quelques cas flagrants sont déjà connus dans toute la province.

Mais il est également certain que le patronage est combattu. Non certes par tous les députés libéraux, même pas par tous les ministres. Mais il existe, au sein même des élus libéraux, un fort groupe d'hommes qui tente de le détruire. Il existe, au sein du parti et principalement de la Fédération libérale, des ennemis jurés du patronage qui ne se résignent pas à la défaite. Il s'y trouve même des hommes résolus à faire de la caisse électorale une institution qui fonctionne au grand jour, qui rende des comptes à l'opinion publique, qui sorte enfin du secret si propice aux malversations.

Je ne dis pas que ces hommes tiennent la victoire dans leurs mains; je dis seulement qu'ils mènent un combat et qu'ils ont prouvé la sincérité de leurs efforts.

Les mêmes hommes existent-ils dans le parti de M. Johnson ? Si oui, on devra admettre qu'ils sont singulièrement discrets. Je n'ignore pas le rôle joué par M. Jean-Jacques Bertrand. Je regrette seulement que ses prises de position restent trop vagues et que, même imprécises, elles lui aient valu déjà la défaite au congrès de l'automne dernier. Je m'inquiète aussi du fait que trop d'hommes compromis jusqu'au cou dans la corruption restent en place auprès de M.

Johnson. Et quand un J.-D. Bégin annonce sa retraite politique, M. Prévost donne le même jour sa démission, ce qui, à la fois, débarrasse l'Union nationale du pire et la prive du meilleur qu'elle ait jamais eu dans ses rangs.

Une évidence

Enfin, comment ne pas voir ce qui crève les yeux ? Si les libéraux constituent un vieux parti, agité par de trop timides tentatives de rajeunissement, l'Union nationale reste le prototype de la vieille outre. Nous venons de voir que les « honnêtes travailleurs libéraux », en 1960, avaient survécu à quinze ans de jeûne dans les rangs de l'opposition. Croit-on qu'en deux ans, l'armée d'agioteurs et de concussionnaires entretenue par l'Union nationale a eu le temps de mourir ? Une victoire de ce parti, après deux ans seulement d'absence forcée, installerait au pouvoir des hommes triomphants, édifiés désormais sur la clairvoyance défaillante des électeurs québécois, bien résolus à nous doter d'un « nouveau duplessisme amélioré », c'est-à-dire plus profitable que jamais pour les exploiteurs. Une victoire de l'Union nationale serait sans aucun doute la victoire même du patronage, un chèque en blanc à la corruption, une indulgence plénière, un coup d'éponge sur toutes les fautes passées. Elle autoriserait l'exploitation sans frein des fonds publics par un parti et sa clientèle.

Car enfin, où sont les hommes nouveaux, dans l'équipe de M. Johnson ? Où sont les promesses d'une administration honnête ? Nous remettrions le pouvoir entre les mains d'un homme et d'un entourage qui, à la seule exception de M. Jean-Jacques Bertrand, ont couvert de leur prestige défaillant toutes les malversations révélées au public, malversations dont ils ne pouvaient même pas contester l'existence ?

Je suis de ceux que le patronage libéral inquiète. Je sais qu'il faudra encore une longue lutte, au sein de ce parti, pour déraciner des habitudes qui y constituent une tradition. Je ne suis même pas certain qu'y triomphe jamais une conception vraiment rigoureuse de l'honnêteté administrative. Mais je sais que des hommes de ce parti entretiennent cette préoccupation; tout le monde a pu prendre connaissance, au cours des derniers mois, de déclarations non équivoques sur l'élimination du patronage et la réforme de la caisse électorale.

Du côté de l'Union nationale, aucune incertitude, nulle division et pas le moindre doute possible : le retour au pouvoir serait le retour au patronage intégral, la prime aux malversations, le signe non équivoque que les électeurs québécois non seulement tolèrent mais encouragent les hommes politiques à considérer la chose publique comme leur bien propre et les fonds de l'Etat comme un budget partisan de « public relations ».

Entre nos inquiétudes au sujet des libéraux et nos certitudes sur l'Union nationale, est-il possible d'hésiter ?

Or, il n'existe pas, présentement, de troisième solution. ★

L'OPINION DE CHARLES TAYLOR

(suite de la page 7)

constituent la meilleure des issues possibles à l'élection de 62 — ce que j'admets volontiers — mais aussi que le parti libéral constitue la seule planche de salut de la gauche québécoise — et cela je suis très loin de l'admettre. J'en suis plus éloigné peut-être que par le passé, car je ne vois rien dans les événements récents qui pourrait motiver un changement d'opinion à cet égard. Au contraire. Je ne vois pas comment la gauche pourrait oublier qu'elle aura toujours besoin d'une formation de gauche indépendante du libéralisme et que ce besoin serait peut-être même plus urgent après l'élection en cours. Il faut que la nationalisation se fasse mais il faut aussi qu'elle ne soit pas la dernière mesure progressive appliquée dans la province pour de nombreuses années.

Il est même pour moi essentiel qu'une formation de gauche indépendante — ou pultôt la formation indépendante, puisqu'il s'agit du NPD — présente des condidats à cette élection, non seulement pour s'assurer un avenir dans la province (sans une intervention dans l'élection actuelle cet avenir serait compromis.) mais aussi pour assurer que, dans l'euphorie de la « lutte de titans » fantôme entre Lesage et les « trusts », on n'oublie pas qu'il existe d'autres préalables aussi indispensables que la nationalisation au progrès et à la justice dans cette province. Bien entendu, Johnson aussi veut parler « d'autre chose »; mais si on lui abandonne complètement le soin d'en parler, on risque d'oublier qu'il existe aussi des solutions de gauche aux problèmes de la sécurité sociale, du patronage, etc.

A ceux qui nous reprocheraient de mettre en danger la victoire libérale, je répondrais que nous ne pouvons pas, au nom des exigences à court terme, nous désintéresser totalement des plus lointaine échéances. Pour ceux qui croient intégralement à l'expérience libérale, cet argument ne vaut rien. Mais ceux-là se situent déjà à l'intérieur du parti. Pour ceux qui gardent des réserves, il faut un moyen d'expression. Autrement, nous risquerions d'aboutir à ce résultat farfelu : le grand rêve de la nationalisation enfin réalisé mais sans qu'il en résulte aucun changement utile au progrès social. Voilà de quoi rendre cynique un peuple et puissants les Caouettes de ce monde. ★

ASPECTS DE LA CAMPAGNE

I

DEUX LANGAGES QUI RETARDENT

Vincent **LEMIEUX**

DANS la première publicité des deux partis, je ne trouve pas le langage qu'il faudrait tenir. J'y constate la méprise (et le mépris ?) de la nouvelle culture politique qui s'élabore chez nous, lentement mais inéluctablement. D'une certaine leçon créditiste ils n'ont rien compris. Peut-on le leur reprocher ? Nous sommes tellement étrangers aux attitudes politiques nouvelles de ceux que nous couvrons facilement du nom de « peuple » ou de « masses ».

Quand le Parti Libéral déclame : « Au jour d'aujourd'hui, le Québec a longuement mûri la possibilité et sa décision d'être *maître chez soi*. Le Québec voit enfin qu'il n'y a désormais ni avenir ni fierté à jouer l'éternel Adjoint de l'Autre, le subordonné attitré, l'exécutant mal payé » (journaux du 29 septembre) — il fait peut-être plaisir aux intellectuels nationalistes, mais pour la plupart des électeurs il est justement un Autre incompréhensible en son jargon. Quand il présente la nationalisation de l'électricité comme la lutte du « peuple contre le trust », il sait très bien qu'il emploie une formule inexacte; il sait peut-être moins qu'une telle formule n'a plus les répercussions d'il y a vingt ou trente ans.

Quand l'Union Nationale suggère que la véritable raison de l'élection c'est que le trésor est vide; quand elle demande pourquoi avec un budget deux fois plus gros que le plus gros des siens, le gouvernement actuel ne construit pas deux fois plus d'hôpitaux, de routes, de ponts, d'écoles spécialisées, et pourquoi il ne fait pas deux fois plus de travaux dans les comtés (journaux du 6 octobre)[1] — elle propose un mythe et un calcul encore rentables sur le plan électoral, mais qui seront détruits par les explications que finira bien par exiger « le peuple » tant méprisé.

Car il se produit ceci, trop ignoré sous des formules vagues qui disent et redisent l'énorme développement des moyens de communication modernes : le monde politique qui autrefois était représenté, moralisé à l'usage du « peuple », est aujourd'hui vécu par lui de plus près et plus directement. Comme le dit Georges Lavau dans un récent et remarquable travail : « L'adulte, avant la « presse-en-photos », avant le cinéma, avant la télévision, recevait l'information politique à travers des mots lus ou à travers des discours. Il ne « voyait » pas le Kaiser, Bismarck, Dreyfus ou Abdul-Hamid II, il ne voyait pas « les prolétaires », « les capitalistes », « la révolution » (ou seulement ceux et celles de son lieu d'habitation). Il devait donc, les connaissant par des mots, se les représenter. Il ne le pouvait qu'à travers un appareil de concepts, de systèmes de culture, de stéréotypes, de références morales ou idéologiques. Le réel politique était donc médiatisé par tout un contexte traditionnel, et appris, de représentations. » (dans : La *Dépolitisation* Paris, 1962, p. 175).

De même notre citoyen du Québec ne voyait pas Laurier, ou plutôt, il ne le voyait que de loin sur la tribune électorale, de si loin que le grand chef n'était pas menacé de perdre son auréole et sa légende. Il ne voyait pas non plus « les socialistes » : ces méchants ne pouvaient être pour lui que ce qu'en disaient les élites, soucieuses de perpétuer une certaine image.

Aujourd'hui, les hommes politiques sont vus en gros plan, aux prises avec des discours écrits ou des contradicteurs; les socialistes et autres êtres anormaux inondent la presse, occupent la radio et la télévision, au grand malheur des anciennes élites. Et surtout par tout les moyens de communications qui le diffuse, le réel politique arrive trop complexe et trop massif pour qu'il soit toujours moralisé. Les curés, médecins, notaires, politiciens, toutes les élites de l'ancienne culture politique n'y peuvent plus rien : encore une fois l'invasion du réel est trop grosse et trop

1 — La page de propagande est intitulée : Le Peuple Veut Savoir, et le peuple est illustré par un chapelet de 14 têtes coupées dont il faudrait faire une analyse sémantique. Disons seulement que l'échantillon n'est pas très représentatif. Il n'y a que 5 femmes sur 14, dont 3 très jeunes : l'une d'elles est même assez troublante ... Quant aux deux « vieilles », elles n'ont rien de la grand-mère canadienne. Parmi les hommes, aucun n'a plus de 60 ans; 3 seulement semblent dépasser la quarantaine. Il y a un chauve, un grisonnant, deux lunettards pas intellectuels du tout, une ou deux têtes d'ouvriers. Dans l'ensemble peu de « Canayens » et de « Canayennes », mais plutôt des têtes impersonnelles comme on en voit dans la publicité des savons, pâtes dentifrices, etc ...

déconcertante pour que leurs vieilles interprétations puissent en rendre compte.

Seuls les spécialistes et les experts y comprennent encore quelque chose, mais dans des secteurs limités. Bien peu toutefois parviennent à se faire comprendre. Et même s'ils le réussissent la nostalgie demeure d'une idéologie unitaire et d'un tribun qui en convainque. D'où Caouette et *son* Crédit Social. Ce qui est dit importe peu : ce qui importe c'est que la solution apparaisse comme totale et certaine et qu'elle soit chantée par un prophète inspiré. Ce dernier trait est très important : les créditistes nous disent avant tout de Caouette (ou de Réal) qu'il parle bien et qu'il a sans doute un don pour parler comme ça[2].

Dans ces conditions on peut se demander si le Parti Libéral, en son langage qui intentionnellement ou non vise les anciennes élites, de moins en moins entendues par « les masses », fait passer l'idée de nationalisation de l'électricité. L'Union Nationale, elle, se fait trop bien entendre. Parmi les expériences individuelles du monde politique elle fait appel aux plus courtes, à celles qui sont enfermées dans le milieu immédiat et qui ne peuvent déboucher sur les vrais problèmes politiques, c'est-à-dire ceux qui concernent toute une société.

D'un côté et de l'autre il y a donc impasse : les Libéraux ne montrent pas ce que les problèmes politiques collectifs signifient pour chaque homme de cette province; l'Union Nationale ne montre pas comment les questions très proches des hommes et très signifiantes pour eux peuvent s'intégrer en des questions collectives valables.

Ce passage dans un sens et dans l'autre me semble avoir été réussi par les Créditistes. Le seul malheur c'est que le passage était faux. Mais les techniques de la réussite n'en sont pas moins vraies. Et la principale me semble celle-ci : des militants entre les dirigeants et les électeurs, venus du parti mais aussi d'associations et de groupes non partisans, qui interprètent en un langage compréhensible le programme qui vient d'en haut à ceux qui sont en bas, et les besoins de ceux qui sont en bas à ceux qui sont en haut.

Je n'ai pas voulu juger ici, on l'aura remarqué, les positions des Libéraux et celles de l'Union Nationale, même si je suis assez fermement convaincu qu'au total l'un des deux partis doit être préféré à l'autre. Je ne condamne pas non plus les politiciens et organisateurs actuels. Pour les avoir fréquentés depuis quelque temps, en travail de recherche, je ne partage pas le mépris stupide de ces gens dont se gargarisent trop d'intellectuels. Tant que des hommes de la nouvelle culture n'auront pas le courage d'aller travailler nombreux dans la tempête politique, les politiciens et organisateurs en place seront seuls à assurer, imparfaitement j'en conviens, quelques mesures nécessaires qui nous permettent de tenir ensemble. ★

2 — Pour bâtir une sociologie du discours la théorie de l'information est là, à pied d'oeuvre, mais il nous manque toujours une théorie de l'expression, de ce qu'Alain appelait si justement le langage absolu.

II

À LA GUERRE COMME À LA GUERRE

André CHAMPAGNE

EN dehors des périodes électorales, il est facile pour les moralistes de rappeler les règles de moralité qui doivent inspirer la conduite des hommes politiques en temps d'élections. Mais quand la période électorale débute, c'est une autre affaire. Les moralistes parlent encore, mais on ne les écoute plus avec le même soin. Le temps des élections fait penser à la guerre. De certains, on dirait qu'ils adoptent alors une nouvelle morale. Comme à la guerre . . .

Les passions et la lucidité

Les passions entrent en jeu, les appétits les plus divers motivent le comportement des candidats et des partisans. Pas facile alors de voir clair. Pour certains, la raison de leur confusion d'esprit est fort simple : ils sont ignorants, bornés en matière de civisme et révèlent peu de disposition à s'améliorer.

Par exemple, où se situe le bien commun ? Quel est le meilleur bien en jeu dans une élection ? De petites prébendes, des bouts de chemins, une allocation sociale, le statu quo à tout prix ? Il faut un minimum de civisme et de désintéressement pour accepter de s'inspirer d'une perspective de bien commun. C'est là un effort trop grand pour certaines petites vertus.

Nous ne manquons pas de politiciens qui misent sur la mesquinerie et l'étroitesse d'esprit

de nombreux électeurs. C'est consciemment qu'ils utilisent les passions ou l'ignorance des gens. Peu importe le bien commun pourvu qu'on s'empare du pouvoir.

J'ai hâte que nos hommes politiques disent aux citoyens que les taxes sont nécessaires, et aussi une politique rationnelle et ordonnée. On peut nuire au bien commun en pavant le sixième rang alors que la route principale est sinueuse et raboteuse. Cela, il faut le dire aux gens. Comment aussi leur dire que l'éducation est essentielle et urgente et que son développement coûtera des efforts et de l'argent. A moins de croire à la panacée du Crédit social.

Qui est honnête ou pas ?

Il est imprudent pour un homme politique de proposer des lois trop parfaites ou d'exiger une vertu qui dépasse trop la commune mesure. Voilà qui explique un phénomène dont nous sommes les témoins : des candidats honnêtes ont de la difficulté à être réélus parce qu'ils ont voulu se comporter comme ils l'avaient promis. Le citoyen réclame l'honnêteté verbale, mais pas toujours l'honnêteté réelle. « On a les gouvernants qu'on mérite », paraît-il. Je constate que ceux qui situent au premier plan le problème de l'honnêteté des candidats se trompent, du moins lorsqu'ils ne parlent pas aussi de l'honnêteté des électeurs. Il y a des électeurs qui rêvent d'être corrompus comme certaines femmes dites vertueuses brûlent d'être violées.

Faites la preuve publique que tel politicien n'est pas honnête. Cet homme ne perdra pas pour cela l'appui de plusieurs de ses partisans fort chrétiens et férus d'honnêteté. Certains le jalouseront de ne pas avoir été, comme lui, en situation de dilapider à leur tour les fonds publics. D'autres seront furieux contre ceux qui révèlent au public des comportements scandaleux. Ils en veulent à celui qui dénonce le mal, non à celui qui le commet.

Il est difficile pour un homme politique de tenir bon au-delà de la commune vertu des gens. J'admire ceux qui le font. Et j'admire ceux qui savent parler de problèmes de bien commun au lieu de promettre hochets, prébendes et aliments au régionalisme mesquin.

Une faune à étudier

Entre le candidat et les électeurs, il y a une espèce humaine, une sorte de faune bien particulière : les organisateurs. Certains ont des moeurs de tenanciers et de souteneurs. Il faudrait voir jusqu'à quel point cette faune est responsable de notre immoralité politique. Les candidats sont leurs premières victimes. Ils misent sur les instincts populaires et les vices locaux. Sont-ils une espèce indéracinable ou ne sont-ils qu'un mal temporaire et corrigible de notre démocratie ? Voilà ce qu'il faudrait étudier.

Dans une démocratie organisée et bien structurée, une participation plus directe et plus éclairée de la masse des électeurs à la vie politique éliminerait ou tout au moins réduirait l'influence souvent malsaine des organisateurs d'élections. Les transformer de bricoleurs aux moeurs douteuses en militants honnêtes qui croient sincèrement à des principes et à une option politiques valables, c'est là une tâche à accomplir et dont résultera un grand progrès pour la démocratie chez nous. ★

III

PAROLES HISTORIQUES

de *Jean-Jacques Bertrand*[1]

« Il ne faut pas mêler religion et politique . . . »

« Dans la vie politique, il faut une morale . . . »

« Dans tous les partis politiques, il y a du bon et du mauvais.
Ils valent ce que valent les hommes qui les composent, quels qu'ils soient . . . »

« Voilà un homme (René Lévesque) qui a la conviction de ses idées . . . mais avec qui on peut ne pas être d'accord. »

« Mes sympathies profondes de nationaliste canadien-français vont à la nationalisation, comme je l'ai dit à Acton Vale. »

★

(1) A l'Université de Montréal — 16 octobre 1962

LE PROBLÈME DE LA POPULATION DU MONDE

Deux questions et quelques attitudes ambiguës

Jacques **HENRIPIN**[1]

IL y a deux questions fondamentales qu'on peut se poser sur « le » problème de la population du monde. Je mets des guillemets à l'article « le » parce que parler de ce problème au singulier constitue une simplification qui n'est pas irréprochable. Il y a *des* problèmes, bien sûr, puisque les populations qui font face à une croissance trop exubérante sont placées dans des conditions et des perspectives économiques fort diverses. Mais il reste que les pays qui sont paralysés par les excès de leur croissance démographique couvrent une telle fraction de la surface du globe qu'il n'est pas dépourvu de sens de parler de ce problème au singulier. Disons qu'il y a un problème commun à un certain nombre de pays dont les populations constituent environ deux tiers de l'humanité.

Une première question, génératrice de confusion

Il y a, disions-nous, deux questions qu'on peut se poser. La première est celle qui vient le plus naturellement à l'esprit : combien la terre (ou telle région) peut-elle faire vivre d'habitants ? On peut y ajouter quelques questions corollaires : le nombre des hommes est-il trop grand ? Approche-t-on du maximum possible ?... et ainsi de suite. Ce type de questions n'est pas dépourvu de sens, ni d'intérêt. L'examen de ce problème, par exemple, conduit à une certitude : quel que soit le nombre maximum d'habitants que les plus optimistes puissent adopter, ce nombre sera atteint rapidement, si le taux de croissance de la population du monde se maintient. Au taux de croissance actuel, la population du monde sera de six milliards en l'an 2000, douze milliards dans 80 ans, vingt-quatre milliards dans 120 ans, quarante-huit milliards dans 160 ans... On peut s'arrêter où l'on veut, suivant son tempérament, mais de toute façon, on ne peut aller très loin. Parmi les experts qui se sont prononcés sur ce problème, les plus optimistes n'ont pas dépassé le chiffre de trente milliards d'habitants. Cela nous donne 130 ans de répit ! Après, il faudra que la population cesse de croître.

Problème intéressant, certes. Mais non pas le plus significatif, ni le plus pressant. En outre, ce genre d'inquiétude est, à mon avis, un piège. On a beau jeu de faire taire les inquiets — les malthusiens, dit-on — en évoquant la marge qui sépare les trois milliards actuels des trente milliards possibles. Une marge de trois à trente milliards, cela nous donne tout de suite l'impression qu'on a le temps de respirer, de voir venir. On a le temps ? Combien ? Traduit en termes d'années, cette marge prend soudain un aspect moins rassurant : 130 ans. En fait, peut-être moins encore, si ce n'est pas le chiffre des plus optimistes qui doit être retenu. Tout de même, on doit disposer d'une centaine d'années. Ce délai est suffisant pour donner prise à un large éventail de sentiments et de positions idéologiques. Et l'on ne peut pas prouver que les uns ou les autres aient tort. Et voilà bien l'inconvénient fondamental des questions portant sur le nombre d'hommes que la terre peut faire vivre : nos connaissances n'ont que bien peu de prise sur ce type de problème.

J'ai dit qu'il y avait là un piège. C'est que ce genre de question détourne l'attention du véritable problème de la population du monde. De celui qui se pose, non pas dans cent ans, mais aujourd'hui. *Le* problème que nous touchons du doigt, si l'on peut dire, que nous pouvons mesurer et qui, *aujourd'hui,* pose des difficultés, c'est celui du *taux de croissance* des deux tiers de la population du monde.

Une question plus pressante

Dans les régions concernées, la population n'est pas trop nombreuse, mais elle croît trop vite. Ce n'est pas là une vague inquiétude re-

(1) Professeur de démographie à l'Université de Montréal.

posant sur des perspectives incertaines, c'est un phénomène actuel dont on peut évaluer les difficultés qu'il cause.

On sait que les populations les plus pauvres croissent, depuis quelques décennies, à un taux de plus en plus élevé. Certains de ces taux ne sont pas extraordinaires : la population de l'Inde, par exemple, ne doit pas avoir encore atteint 2% par an. D'autres, par contre, ont déjà dépassé les taux de 3 et 3.5% par an. Ces deux derniers taux constituent un phénomène nouveau dans l'histoire des hommes. Une population qui croît de 3% par an double ses effectifs en 23 ans; au taux de 3.5%, elle le fait en 20 ans.

La difficulté majeure consiste à faire croître la production plus vite que la population. L'expérience des dernières années a montré que, dans l'ensemble, ce n'était guère facile : les efforts économiques sont absorbés par le surplus des hommes, de sorte que le niveau de vie n'augmente guère . . . quand il ne diminue pas.

Dans les circonstances actuelles, un progrès économique donné est possible. Il s'agit de savoir si ce progrès va laisser à chacun un peu plus qu'il n'avait — ce qui suppose que ce progrès n'est pas compensé par l'accroissement de la population; ou bien si ce progrès ne servira qu'à permettre à plus d'hommes de survivre dans le même état de misère. Prenons un exemple chiffré : tel pays peut arriver, avec la diffusion de meilleures techniques de production, un peu d'industrialisation, la construction de barrages, les secours extérieurs . . . et le reste, à augmenter sa production de 3% par an. Si sa population croît aussi de 3% par an, le sort de chacun reste identique. Mais si la population ne croissait que de 2% par an, par exemple, le niveau de vie pourrait augmenter de 1%. Ce n'est pas beaucoup, mais déjà la misère relâche son étreinte et le cercle vicieux de la croissance démographique et de la pauvreté est brisé. Bref, on peut dire que dans les cas d'équilibre stable au niveau de la faim et de l'ignorance, ce qu'on enlèvera à la croissance démographique a de fortes chances d'être transformé en accroissement de niveau de vie. Ajoutons qu'il ne s'agit pas de supprimer toute croissance, mais de la limiter, pour que les pays pauvres ne soient pas étouffés par l'exubérance de leur population.

Attitudes ambiguës

Là-dessus s'entendent la plupart sinon tous les hommes de sciences et toutes les grandes doctrines, sauf la doctrine soviétique. Cette dernière s'en tient d'ailleurs à de purs énoncés de principe, sur ce sujet. Et cependant, la limitation ou la prévention des croissances fait peur. Ceux qui la préconisent ou l'admettent suscitent des réactions émotionnelles. On cherche systématiquement des voies d'évitement. Deux procédés sont courants : le premier consiste à présenter le problème dans les termes où je l'ai présenté au début de cet article. C'est un problème intéressant, mais le jeu est trop facile. Et l'on évite ainsi de voir les difficultés les plus immédiates et les plus sûres. Le deuxième procédé consiste à laisser entendre que lorsqu'on souhaite la diminution de la natalité de certains pays, c'est qu'on néglige l'importance de l'aide économique des pays développés. Mais l'un n'exclut pas l'autre ! Et je pense que le problème est assez sérieux pour qu'on mette les atouts du côté de sa solution.

Ces deux voies d'évitement sont souvent, d'ailleurs, dans les milieux catholiques, un peu enrôlés dans une certaine confusion entre l'objectif poursuivi (la limitation des naissances) et les moyens employés (dont la plupart sont contraires à la morale officielle catholique). On sait bien que ce seront surtout les moyens dits « contre-nature » qui seront diffusés. Et l'horreur qu'inspirent ces derniers finit par imprégner l'objectif lui-même, malgré les quelques phrases par lesquelles l'auteur essaie de se montrer compréhensif à l'égard de certaines difficultés.

Au fond, ce contre quoi on en a, ce n'est pas l'objectif, ce sont les moyens employés. Mais chaque peuple, chaque homme en décidera suivant sa morale. Pourquoi veut-on que les Musulmans, les Hindous et les païens se conforment à la morale catholique ? Certes, un Etat ne peut imposer un contraceptif qui répugne à la conscience de ses citoyens. Il ne peut même pas imposer aux couples la prévention des naissances, quelle que soit la technique suggérée. Mais il me semble que les catholiques ne peuvent pas, non plus, imposer leurs règles morales à des peuples qui y sont étrangers.

Il y a mieux à faire, il me semble. Les Canadiens fournissent aux pays sous-développés une aide dont le volume correspond à deux ou trois millièmes de leur revenu. Les Français, plus pauvres que nous, donnent ou prêtent deux pour cent. N'y a-t-il pas là matière plus fertile pour des considérations morales chrétiennes ? Le soulagement de la misère d'autrui est-il moins important que le respect de la nature ? Bien sûr, il y a eu des initiatives prises par les catholiques. Font-elles le poids ?

Je ne suis pas théologien et je ne sais quel édifice moral on pourrait élaborer qui n'accorde pas presque toute la place à la finalité matérielle de l'acte sexuel. Est-il possible de tirer de la tradition chrétienne des impératifs qui s'imposent avec autant d'exigence à l'égard de la lutte contre la misère, que les impératifs qui découlent de l'interprétation d'un acte physiologique ?

Il me semble qu'il y a peut-être quelque chose à chercher de ce côté.

★

LE CRÉDIT SOCIAL ET LES ÉLITES

Adèle Lauzon

C'EST un euphémisme de dire qu'on a beaucoup parlé des Créditistes. D'ailleurs, leurs adversaires politiques s'entendent en général pour reprocher aux journalistes de servir les intérêts de M. Caouette en lui faisant une publicité à outrance. Sur le plan de la tactique immédiate, c'est une position qui se défend. Pourtant, garder le silence sur un phénomène aussi inusité qu'une importante victoire d'un tiers parti dans le Québec, ce serait faire la politique de l'autruche. Notre province a bel et bien envoyé au parlement d'Ottawa 26 députés créditistes. On aura beau se voiler la face, ils sont là. Nous le savons et les citoyens des autres provinces le savent peut-être plus que nous.

La « surprise » du 18 juin a semé la consternation dans les milieux progressistes canadiens-français et elle a peut-être secrètement réjoui nos compatriotes anglophones que la « *quiet revolution* » de M. Lesage commençait d'agacer. Avec le triomphe de Caouette, ils retrouveraient l'image traditionnelle d'un Canada français conservateur, voire fascinant.

Le succès des caouettistes a au moins eu l'avantage de mettre à jour une bonne partie des complexes, des équivoques, des malentendus dans lesquels nous pataugeons quand il s'agit du nationalisme canadien-français et de l'unité canadienne. L'affaire « Caouette-Hitler-Mussolini » qui a suscité de violentes réactions dans tout le Canada — à la suite d'une déclaration faite par le chef créditiste (Le Magazine Maclean, septembre 1962) — a été particulièrement révélatrice.

M. Caouette a froidement reconnu qu'il avait une certaine admiration pour Hitler et Mussolini. La réaction a été unanime dans tout le pays : réprobation totale. Pour les hommes politiques c'était une aubaine. Un moyen facile de discréditer les hommes de Caouette et une jolie occasion d'étaler leur attachement inébranlable à la cause sacrée de la démocratie. Pour les journalistes, c'était de la bonne copie, des titres tape-à-l'oeil et la possibilité d'illustrer amplement leurs articles en déterrant de la poussière les photos des deux dictateurs.

Cette condamnation unanime, nous la comprenons et nous l'endossons entièrement. Il n'y a pas lieu de polémiquer la-dessus.

Mais ce qui est beaucoup plus intéressant ce sont les diverses formes qu'ont prises ces protestations, au Canada anglais et au Canada français.

En écoutant ou en lisant les réflexions de la majorité des anglophones, on avait l'impression qu'ils se trouvaient en face d'une *inconvenence* plutôt que d'un problème politique. Comme si M. Caouette avait commis une faute contre l'étiquette. Comme s'il s'était présenté habillé en bûcheron dans un coquetel d'ambassade. En parlant ainsi de Hitler et de Mussolini il avait heurté la dignité du citoyen canadien pour qui il a y des choses qui se disent et d'autres qui ne se disent pas. On ne parle pas de Hitler et de Mussolini devant ces excellents démocrates que sont les Canadiens de même qu'on emploie pas de mots grossiers devant les dames. Dans ce concert d'indignation, peu de gens — surtout chez les Anglo-Saxons — ont soulevé la question d'une menace fasciste. Et ces mêmes hommes qui ont été tellement « choqués » ne s'inquiètent pas souvent de la présence de nazis notoires dans les hautes administrations de Bonn, un gouvernement ami.

Nous trouvons plus logique et disons-le, moins hypocrite, la réaction d'un journaliste de Vancouver qui considère comme conformes aux traditions fascinantes du Québec les affirmations de notre leader créditiste. Celui-là, c'est le « méchant » anglais pour qui le Québec sera éternellement un abcès rétrogarde, réactionnaire et clérical qui mine la santé florissante de notre beau pays.

Mais il y a aussi les « bons » anglais, ceux qui nous aiment, et qui nous veulent du bien, comme l'excellent journaliste John Bird du *Toronto Star*. Celui-là adopte la politique de la tape sur l'épaule. « Mais non, nous disent ces « bons » anglais, nous n'attaquons pas Caouette parce qu'il est Canadien français. Nous savons bien que vous n'êtes pas tous comme ça. Nous sommes même prêts à reconnaître qu'il y a chez vous des plus « libéraux » que nous. Nous savons que M. Caouette est plus ignorant que dangereux. Nous commençons aussi à nous rendre compte que vous possédez une élite de gens éclairés. Et c'est à cette élite que nous nous adressons pour lui demander d'expliquer à la population du Québec qu'il y a des choses que les autres Canadiens ne peuvent tolérer. Bien sûr, vous n'avez pas une tradition démocratique comme la notre, mais vous faites de louables efforts. Nous les « bons » anglais, nous avons compris cela et nous nous efforçons d'expliquer, à ceux de nos compatriotes qui ont des préjugés, que vous n'êtes pas tous des fascistes. Nous voulons bien vous aider, mais vous de

l'élite canadienne-française, faites aussi votre part . . .» Tout cela part d'un bon sentiment, mais ça ne resoud pas grand chose et surtout, ça n'explique pas pourquoi tant de Québecois ont voté pour un homme qui est capable de tenir des propos aussi incongrus.

Du côté canadien-français, l'affaire Caouette-Hitler-Mussolini a provoqué en général ou bien une recrudescence de pessimisme : « Voilà où nous en sommes, alors que nous croyons avoir fait des progrès », ou bien un réflexe de honte : « Qu'est-ce que les Anglais vont penser de nous ? » Un éditorialiste du « Nouvelliste » de Trois-Rivières écrivait : « . . . La prédilection manifestée par M. Caouette pour Mussolini et Hitler n'aura-t-elle pas pour effet de confirmer les prétentions que les Canadiens français n'ont pas le sens de la démocratie, qu'ils favorisent la dictature et qu'ils entretiennent des idées rétrogrades ?

« L'un des grands obstacles à l'unité canadienne consiste dans le fait que la population qui vit à l'extérieur du Québec entretient des préjugés à notre égard. Les paroles dans le genre de celles que vient de prononcer M. Caouette ne sont-elles pas de nature à entretenir ces équivoques, à les accentuer, même ? Au lieu de contribuer à élargir le fossé, ne serait-il pas préférable de tenter de le combler, non pas sans doute en reniant nos droits, mais en évitant de mettre en circulation des opinions de nature à causer de graves malaises et à nuire à la bonne réputation des Canadiens français ? . . . Il s'agit d'un malheureux incident qu'il faut s'efforcer de faire oublier . . . »

Sommes toute, l'éditorialiste de Trois-Rivières réclame pour notre peuple une sorte de « dressage » qui lui permettra de savoir dire ce qu'il faut pour recevoir un certificat de démocratie de nos compatriotes anglophones. C'est là une solution purement formelle qui n'a rien à voir à l'instauration d'une véritable démocratie. D'ailleurs, l'attitude de cet éditorialiste correspond à une tendance que nous avons d'accepter une fois pour toutes que nous sommes anti-démocratiques, anti-sémites, etc., et que les "autres" n'ont strictement rien à se reprocher de ce point de vue. Je citerai à titre d'exemple une anecdote qui laisse à réfléchir.

Au moment même de la tempête suscitée par les déclarations de Caouette, je rencontrai dans l'autobus de Ste-Agathe un monsieur très respectable, anglo-saxon, grand-père et « *executive* » dans une compagnie de textile. La conversation porta d'abord sur Caouette. Bien entendu, le monsieur était indigné. Bon, d'accord. Puis, abandonnant les sujets politiques nous nous mîmes à parler villégiature : « Moi, me dit le monsieur, anglo-saxon, j'habite Val Morin. Ou plutôt non. Pas Val Morin même, mais le lac Raymond. Parce que vous comprenez, à Val Morin il y a des Juifs, tandis qu'au lac Raymond, ils sont interdits . . .» On s'indigne contre le « fascisme » de Caouette, mais on n'accepte pas d'avoir un Juif comme voisin.

Bien sûr, l'anti-sémitisme de mon compagnon d'autobus ne justifie pas Caouette d'admirer Hitler et Mussolini, mais il y a là une singulière contradiction qui permet de mettre en doute certaines leçons de morale.

Dans toute cette affaire il y a eu une forte dose d'indignation de bon aloi, quelques exemples d'hostilité ouverte des Anglo-Canadiens contre les Canadiens français et surtout une désolante inertie devant les véritables problèmes politiques représentés par M. Caouette. On a beaucoup affirmé, mais on a fait peu d'efforts pour comprendre les racines profondes du mal. Les journalistes se sont bien amusés de ce que M. Caouette se soit déclaré antifasciste après avoir fait l'éloge d'Hitler et de Mussolini. « Ignorance », disaient-ils. Sans doute. Mais pourquoi ce type d'ignorance ? A-t-on seulement songé que ce genre de contradiction n'est pas le propre de la seule province de Québec et qu'on le rencontre aussi en Amérique latine ? Parfois, on a l'impression que les Anglo-Canadiens sont aussi bien renseignés sur le Québec que les Américains sur l'Amérique du Sud.

Il est facile de se draper dans sa dignité et de protester. C'est un tout autre travail que de chercher à comprendre la véritable source des problèmes. Il est facile de classer les partis à gauche et à droite, de qualifier celui-ci de démocrate et celui-là de fascinant. Il est plus pénible de reconnaître qu'à certains endroits et à certains moments, les notions formelles de gauche, de droite, et de démocratie n'ont plus beaucoup de sens et que l'écheveau politique est affreusement difficile à démêler.

Ainsi, M. John Bird écrit dans le *Star*, toujours à propos de l'incident Caouette : « Il est normal que face à n'importe quelle révolution » — fut-elle aussi modérée que celle de M. Lesage — on se trouve devant une contre-révolution. » Et bien entendu, pour M. Bird, la contre-révolution, c'est le Crédit Social. Dans une large mesure, il a raison. Mais M. Bird sait-il qu'une bonne proportion des électeurs qui ont porté au parlement fédéral des députés créditistes sont au provincial des partisans de M. Lévesque qui représente incontestablement l'aile la plus progressiste du parti libéral du Québec qui est lui-même peut-être le plus avancé du Canada ? Ce sont là des contradictions qui compliquent singulièrement la vie politique du Québec. Ces contradictions, elles ont des causes profondes qui tiennent à une foule de facteurs. Ce n'est pas en se contentant de leçons de démocratie formelle qu'on résoudra les problèmes de fond. De l'idéal et des principes, il en faut. Mais il y a d'abord à s'occuper de questions économiques et sociales, à tenir compte des traces laissées dans nos moeurs politiques par une Histoire qui est peut-être une « épopée » mais qui a eu ses heures de grande misère. ★

SUR L'IMPOSTURE DES LIGUES

Salaberry-de-Valleyfield, 12 octobre 1962.
M. Gérard Pelletier, directeur,
Cité Libre, Montréal.

Cher monsieur,

Je suis ligueur du Sacré-Coeur, mais je vous écris simplement à titre personnel.

Je rencontrais, ces jours derniers, un de mes amis, médecin. En m'apercevant, il me dit avec un brin de malice : « A propos de *TA* Ligue, as-tu lu Cité Libre ? ». Je lui demandai pourquoi *TA* Ligue et lui fis remarquer que pour améliorer un mouvement, il est mieux, à mon sens, d'en faire partie que de le regarder en simple spectateur. Il admit ce dernier point de vue et reconnut avoir lui-même suivi la même tactique en demeurant plusieurs années à un poste de direction chez les Chevaliers de Colomb (lesquels il n'a cependant pas réussi à améliorer beaucoup, il faut bien l'admettre).

Toujours est-il qu'après notre conversation, j'ai couru chez le vendeur de revues pour me procurer votre numéro d'octobre.

Je partage votre point de vue 100%. Toutefois, il ne faudrait pas mettre au crédit de la Ligue les erreurs d'un curé maladroit, quand vous lui servez des reproches bien mérités. Si cela pouvait le sortir de sa léthargie, lui aussi bien que plusieurs autres de son calibre, vous n'auriez pas perdu votre temps. Je crois, en effet, qu'un danger réel se dessine avec l'éveil des laïcs aux réalités catholiques : c'est que les bonnes volontés aillent beaucoup trop vite — et nous ne devons pas les blâmer, loin de là, car il faut se déplacer les pieds, de nos jours, si nous voulons faire triompher la vérité — pour beaucoup de curés trop préoccupés du soin temporel de *NOS* paroisses (elles sont *NOTRES*, je dis bien et non la propriété exclusive des curés) : compter les cents le dimanche, voir à toutes les organisations financières, aux réparations, etc., et faire dire « oui » aux marguilliers et syndics. Les prêtres y gagneraient beaucoup à laisser tous ces tracas aux laïcs, pour se réserver du temps afin de pouvoir se tenir à la page, *au moins lire* les directives de leurs évêques, étudier les nombreuses questions controversées en vue de s'organiser pour ne pas prêter flanc aux critiques ou pour profiter de critiques constructives en s'améliorant et en améliorant leurs paroissiens, préparer leurs sermons, s'adonner entièrement à leur ministère, but premier de leur vocation.

Si j'écris toutes ces choses, c'est précisément parce que je suis chrétien et que j'ai à coeur que mes coréligionnaires aussi bien enseignants qu'enseignés montrent la vraie figure et non une sorte de caricature du Christ.

Je passe maintenant au 2e point de votre article : le mode d'élection des Ligues du Sacré-Coeur. Vous avez raison. Mais, parce que je l'admets, vais-je me retirer de ce mouvement ? Non. Je présenterai à qui de droit des considérations et des propositions dans le sens de votre déclaration, pour que soient amendés ces articles pour le moins désuets. Actuellement, dans ma paroisse comme au diocésain, je m'efforce de donner suite aux remarques bien méritées elles aussi, que S. Em. le Cardinal Paul-Emile Léger nous a servies en juin dernier. J'insiste à temps et à contretemps sur la nécessité absolue du cercle d'études comme base de toute action. Si nous sommes pour marcher en aveugles, arrêtons-nous : nous ferions plus de mal que de bien. « Si un aveugle conduit un autre aveugle, ne tomberont-ils pas tous deux dans le fossé ? »

Pour conclure, je vous dirai que je demeure ligueur, puisqu'il y a du bien à faire là comme partout ailleurs. Et si l'on veut bien ne pas s'illusionner, on admettra qu'en faisant le procès d'à peu près tous les mouvements religieux ou autres, on se sentira quasi obligé de tout reprendre à la base. C'est que, voyez-vous, on aime s'affubler de l'épithète d'intellectuels, à s'honorer des titres de Chevalier de Colomb (même 4e degré), Richelieu, Société St-Jean-Baptiste, etc... mais on oublie qu'avant d'être tout cela et que pour être tout cela comme il faut, on doit d'abord être *HOMME*. On ne bâtit pas la toiture avant les fondations. Commençons par pratiquer les vertus humaines : honnêteté, exactitude, propreté, esprit de travail, amitié vraie, etc., C'est un programme très beau qui convient aux 3 milliards d'hommes qui peuplent l'univers. Et si le bon Dieu nous a *GRATIFIÉS* du don inestimable de la foi, tout en pratiquant et en surnaturalisant ces vertus, profitons comme il se doit de toutes les réalités théologales mises à notre disposition par le Maître Souverain, pour faire de nous et de notre prochain de vrais enfants de Dieu. Mais... n'oublions pas... il faut d'abord être HOMME...

Vous m'excuserez, monsieur le Directeur, si j'ai pris quelques petites tangentes dans mes considérations sur *L'imposture des Ligues*, mais j'aurais tant à dire...

Je vous félicite et vous remercie.

J.-A. RAPHAËL SAINT-MAURICE,
ligueur sincère, non imposteur.



Aux amis de CITÉ LIBRE

Pour nous permettre de répondre à des demandes de bibliothèques et de nouveaux abonnés qui désirent compléter leur collection et lire les numéros du début, nous prions ceux qui nous suivent depuis onze ans et qui peuvent se départir des numéros

1, 2, 3, 4, 5, 7 et 11

de nous les adresser à CITÉ LIBRE, a/s L'Archiviste, 6612 Viau, Montréal. Nous leur créditerons $0.50 par exemplaire. On peut également demander d'autres numéros en échange.

QUAND LES PORTES ET LES MAINS CLAQUENT AU STELLA!

par Yerri KEMPF

« LES portes claquent, mais pas le bourgeois français, » me disais-je en sortant du spectacle inaugural de la nouvelle saison du Rideau Vert. Oui, c'est ce qui m'a surtout frappé tout au long de la divertissante comédie d'un nouvel auteur parisien : Michel Fermaud : l'extraordinaire pérennité de ce type humain : le bourgeois. Increvable, il ne claquera jamais ! Entre le bonhomme Chrysale et le père de ces enfants qui font tant claquer les portes, on dirait qu'il ne s'est rien passé. La langue a, certes, un peu bougé : au lieu de se quereller, on s'engueule ! Mais y a-t-il là de quoi fouetter un chat ? Et pourtant Einstein a écrit E égale MC^2, les cosmonautes volent et les cerveaux électroniques calculent pour nous. On pourrait croire que l'homme qui est parvenu à transmuter l'atome serait transmuté à son tour et gagné — ou perdu — par quelque réaction en chaîne. Mais non, la vie continue et, tel les mauvaises herbes, le bourgeois repousse toujours. Il y a dans ce phénomène quelque chose à la fois d'accablant et de réjouissant. D'accablant de voir ce train-train se poursuivre dans le fracas des fusées interplanétaires, de réjouissant de découvrir un fonds de moralité intangible sous toute l'écume des vagues successives... Car finalement ces jeunes gens qui bravent apparemment la morale de papa seront demain des papas à leur tour. Oui, la vie continue, et la comédie.

Celle de Fermaud s'écoute avec agrément. Son dialogue est vif, juste, drôle, inventif et le déroulement de l'action, d'une habileté consommée. Comble d'astuce, le personage le plus « nouvelle vague » est une désopilante grand-mère, à laquelle Mme Juliette Béliveau prête son merveilleux naturel. Mais toute la distribution mérite des fleurs, car Gérard Poirier les a tous fort bien choisis et parfaitement mis en scène, aussi le public du Stella retrouve dès ce premier spectacle sa provision de rire et de joie. Parmi les images qu'il emporte, il y a celle de l'aguichante sirène du Twist et de la bague au doigt : Françoise Lemieux. Décor très plaisant de Villemure.

Popov parmi nous

Qui osera encore soutenir que l'ours russe est un animal féroce ? En tout cas, aucun des milliers de spectateurs qui se seront rendus au Forum applaudir le Cirque de Moscou. Gentils, disciplinés, drôles, ils avaient l'air d'être en peluche. Il faut les avoir vus, pédaler gaîment en attendant le morceau de sucre de rigueur. Vraiment un spectacle inoubliable. D'ailleurs tout dans les numéros présentés est impeccable et le rythme de l'ensemble force l'admiration : jamais un temps mort. Mais le clou de la troupe, c'est Popov. Il a fait rire et rêver Montréal — son numéro de funambule est un chef-d'oeuvre d'humour poétique — comme il a fait rire et rêver toute la Russie, toutes les capitales du monde. Il est au cirque ce que Charlot fut à l'écran. Tendre et ineffable Popov !

Si Max Fritsch vous était conté ... à la Boulangerie

Les Apprentis-Sorciers — qui après avoir mué au cours de l'été et perdu à la faveur de cette opération une bonne partie de l'ancienne équipe, ont fait peau neuve, mais restent en définitive à la Boulangerie — ont brillamment ouvert leur saison en présentant aux amateurs de théâtre un fabuliste peu banal : Max Fritsch. Il s'agit d'un auteur d'origine suisse, d'expression allemande. Sa pièce « M. Biedermann et les Incendiaires », que Jean-Guy Sabourin a mis en scène avec sa vigueur habituelle, est une fable symbolique qui nous donne la version de cet auteur sur les causes

de l'asservissement de l'homme contemporain à des idéologies extrémistes qui ont failli mener le monde à sa perte. Qui ont failli, il y a vingt ans et qui continuent d'exercer leurs ravages de nos jours. D'où la percutante actualité de la pièce. Si bien que certains ont voulu voir là l'influence de Brecht.

Brecht, c'est vite dit. On le met à l'heure actuelle un peu à toutes les sauces. Quant à moi, le seul point commun que je découvre à ces deux auteurs, c'est le fait qu'ils écrivent tous les deux en allemand. On l'avouera : c'est un peu mince ! Le théâtre brechtien est, puisqu'il faut le rappeler, d'inspiration marxiste. Or le père du Capital a longuement exposé sa vision du monde qui est à l'heure qu'il est, parfaitement connue et classée (et même, soit dit en passant, dépassé !) Selon le marxisme, l'homme serait le produit de l'évolution économique. Il suffit de changer les conditions de celle-ci pour que l'aliénation de l'homme soit réduite à zéro. Et c'est exactement ce que propose Brecht dans ses pièces lesquelles, en participant à la démystification de la société capitaliste, promeuvent l'homme marxiste libéré... Marx comme Brecht sont donc des optimistes qui excluent toute motivation spiritualiste des affaires humaines.

Tout autre m'apparaît le propos de Max Fritsch. Il y a du Savanarole chez lui et sa condamnation de l'homme est d'abord une condamnation morale. Plutôt que de faire le procès de la société (comme Brecht), Fritsch fait le procès de la veulerie bourgeoise, et ceci sur le plan de la conscience individuelle. En effet, selon son bouc émissaire M. Biedermann, tout se corrompt et se détraque à partir d'une démission de l'homme. Et cette démission a une origine très évidente : une immonde lâcheté ! Je dis très évidente, bien que cette évidence semble avoir échappé à Sabourin et ses camarades, du moins si j'en juge par ce qui est dit dans le programme « Monsieur Bonhomme sait que des incendiaires ravagent la ville. Un soir, un étranger se présente chez lui et demande l'hospitalité pour la nuit. Monsieur Bonhomme ne peut refuser : il est bon, il veut qu'on dise de lui qu'il est bon, il veut se protéger en prouvant qu'il est bon. » Ce qui est faux, archi-faux : ce n'est pas par bonté que M. Biedermann héberge les incendiaires, mais bel et bien par lâcheté. L'étranger qui s'installe chez lui est une brute qui fait peur à son hôte et si ce dernier consent à héberger l'intrus, c'est uniquement par frousse. Une frousse qui se dissimule sous une fausse amabilité. M. Biedermann n'ose affronter les muscles de Joe (ancien lutteur). On imagine assez bien Liston, le nouveau champion du monde de boxe, dans le personnage. Et, par ailleurs, sa mauvaise conscience l'empêche de faire appel à la police... car l'incendiaire ne s'est pas présenté ce jour-là par hasard. On aura remarqué que je parle de M. Bidermann quand le progamme dit M. Bonhomme. Il s'agit là d'un contre-sens du traducteur, qui a peut-être contribué à induire Sabourin en erreur. M. Prudhomme aurait été plus près de Biedermann, mais pourquoi, diable, traduire un nom propre !

Et le programme continue et insiste : « Sa maison va flamber, et Bonhomme le sait, mais il ne veut pas le croire. A qui la faute ? Fatalité ? Responsabilité ? » Mais à sa lâcheté, voyons, aux complaisances ignobles qu'a M. B. en espérant amadouer les incendiaires. Et, circonstance aggravante, M. B. est lâche et complaisant, parce que c'est une ordure. Ce dont il est tout à fait conscient dans son for intérieur. N'a-t-il pas poussé son associé M. Valette au suicide ? Il y a à ce propos une admirable scène qui rappelle celle où Hamlet fait représenter devant son beau-père l'assassinat dont celui-ci est coupable... C'est un très grand moment de théâtre, qui prouve, s'il était besoin, le talent exceptionnel de Fritsch. Et qui établit surtout de façon indubitable la relation qui existe entre la culpabilité de M. B. et la présence des incendiaires dans sa maison. La position de l'auteur ne laisse donc subsister aucun doute : M. B. est coupable et les Euménides se lamentent : « Malheur, trois fois malheur... » Petit détail auquel je reviendrai : les Euménides, ce sont les pompiers ! Il y a aussi la silhouette significative — ô combien ! — de l'intellectuel engagé de service... qui se désolidarise ! Il apparaît donc que Fritsch accuse l'homme, et plus particulièrement le bourgeois, d'être responsable par son ignominie des horreurs qui déferlent sur la planète. On le voit : ce n'est pas gai. Et pas optimiste du tout. Comme je le disait plus haut : c'est Savanarole !

Et pourtant le public s'esclaffe souvent. Parce que Fritsch manie l'humour avec une virulence infaillible; humour qui fait grincer les dents et qui est plus proche de celui de Dürrematt — autre dramaturge suisse — que de l'ironie de Brecht. Il s'agit peut-être tout simplement d'humour suisse ! Toujours est-il que la pièce présentée à la Boulangerie possède une force et une originalité indéniables. Cette originalité consiste entre autre à mêler des recettes venues de formes théâtrales démodées à des éléments de théâtre d'avant-garde, en réussissant à force de talent à revaloriser le désuet en lui conférant une force de frappe ultra-moderne. Ainsi la conception même de la pièce relève de l'optique symboliste, mais au lieu d'utiliser du matériel noble, notre Suisse iconoclasse a recours à des bidons d'essence. Il y a aussi le choeur des pompiers, cité plus haut, qui introduit dans le petit monde mesquin de B. la dimension tragique. Cet étrange cocktail racle la gorge, secoue le spectateur, oblige tout un chacun, selon le désir avoué de l'auteur, de « trouver sa propre réponse » à la menace d'incendie qui couve un peu partout sur notre globe divisé... On l'aura compris, les Apprentis-Sorciers continuent vaillamment leur tâche d'incendiaires de la scène ! ★

Document(1)

PLUS DE VAINQUEUR POSSIBLE

Depuis des millénaires, les hommes ont été engagés dans des guerres. On dit souvent aujourd'hui que les nouvelles techniques de guerre font que le système lui-même est désuet, que la guerre et la menace de guerre ne sont plus des prolongements utiles à la démocratie. Il est indéniable que cela est vrai. Si la course aux armements continue, si l'homme en sort sauf, elle aboutira à une ridicule impasse, engageant des engins d'une telle puissance de destruction qu'ils ne puissent être ni utilisés ni menacés de l'être.

Il est aussi possible que la guerre devienne désuète avant l'impasse finale, parce que l'homme pourrait prendre sur lui de l'éliminer de sa culture.

Entre temps cependant, la guerre pourrait n'être pas désuète parce que les peuples pourraient *croire* qu'ils peuvent combattre sans risquer d'incommensurables dangers. En d'autres mots, les peuples pourraient croire que les conséquences de la guerre sont moins terribles que celles qui viendraient d'une incapacité ou d'un refus de faire la guerre.

Qu'une guerre soit, en principe, trop dangereuse pour être faite dépend évidemment du point de vue de l'individu. Combien de morts peut-on assumer ? Qui établira le barème ? Les chefs politiques ? Le peuple lui-même ? Quelles sont les possibilités de reconstruction ? Y aura-t-il quelqu'un qui *veuille* survivre dans la reconstruction ? Quels sont les aléas de la reconstruction ? En tout cas, il est plausible que l'usage continu du système actuel entraîne la mort de dizaines et de centaines de millions de personnes et se double du risque d'un redressement économique impossible. Aussi longtemps que les peuples et leurs gouvernements voudront courir de tels risques — i.e. se fier à la violence comme *ultima ratio* des querelles humaines — la guerre sera le véhicule indispensable de leurs décisions.

Il est évident que, pour mettre fin à la guerre, le consentement de *toutes* les puissances terrestres est requis — puissances nucléaires actuelles et futures. — Si une seule nation du club nucléaire croit que le système de guerre n'est pas désuet, il sera utilisé. A la course aux armements, déjà presque incompréhensible par sa capacité d'extermination massive, s'ajouteront d'autres éléments — chimiques, biologiques, psychologiques — jusqu'à ce que les arsenaux débordent d'appareils capables de détruire plusieurs fois les peuples de la terre. Pourtant, à la longue, la course macabre ne produira pas de champion. Les prix de consolation de toute guerre future seront la capitulation, l'impasse ou la mort.

---

(1) Harrisson Brown et James Real, *Community of fear*, Santa Barbara, California, Center for the study of democratic institutions, 1960 (réimpr. 1961), pp. 39-40.

9

PIERRE TANGUAY
6612 VIAU
MONTREAL 36 PQ CAN

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication."

AU MAÎTRE DE POSTE, S.V.P.,

si non réclamée, retourner après cinq jours à: CITÉ LIBRE, 5090 Papineau, Montréal 34.

PORT PAYÉ À MONTRÉAL